

**COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025
DELIBERATION N°15/04/2025-65 1) à 19)**

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Avril, à dix-neuf heures, le
Présents : 20 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 6 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 3 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 26

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, Marine NEGRE, MM. Yannick MOURET, Marc POUQUET, Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

MME Corinne AMAT par M. Frédéric DELCROS,
M. Christian GRENIER par M. Jean-Pierre JOUVE,
M. Nicolas FERNANDEZ par Eric BOULDOIRES,
M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
M. Tarek EL MAROUANI par MME Marie PETITIMBERT,
MME Martine GUIBERT par M. Marc POUQUET.

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **17 AVR. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 2 Avril 2025.

Le présent extrait a été transmis le **17 AVR. 2025**
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL
1) OPERATIONS NON VENTILABLES**

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

Le Compte Administratif 2024 ayant été voté lors de la séance du Conseil Municipal en date du 17 Mars 2025, le Budget Primitif 2025 prend en compte les résultats de l'exercice précédent et les reports aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Etat de la dette

Pour tous les budgets confondus, la dette de la Commune au 1^{er} Janvier 2025 s'élève à **14 606 276.36 €**, contre 14 415 954 € au 1^{er} Janvier 2024 répartie comme suit :

	Annuités 2025	Intérêts 2025	Capital remboursé en 2025	Capital restant dû Au 01/01/2025
Commune	1 235 455.96€	237 528.67 €	997 927.29 €	9 506 649.68€
Eau	283 248.77 €	50 089.23 €	233 159.54 €	2 557 667.21 €
Assainissement	173 763.11 €	76 841.82 €	96 921.29 €	2 085 183.92 €
Camping	35 714.50 €	6 779.45 €	28 935.05 €	211 196.07 €
Cinéma	-	-	-	-
Bus	6 031.56 €	7.57 €	6 023.99 €	6 023.99 €
Lot Bel Air	-	-	-	-
Lot Montplain				
Centre formation	-	-	-	-
Transition écologique	22 680.04 €	7 011.50 €	15 668.54 €	239 555.49 €
TOTAL	1 756 893.94 €	378 258.24 €	1 378 635.70 €	14 606 276.36 €

Le montant des emprunts nouveaux prévus pour 2025 est de 980 000 € sur le budget principal, 35 000 € sur le budget du Camping, 48 365 € sur le budget transition écologique et économies d'énergie et 25 980 € sur le budget du Bus.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les intérêts d'emprunts s'élèvent à **278 100 €** dont 40 100 € de frais liés aux lignes de trésorerie. Ils s'élevaient à 245 520 € en 2024.

Des crédits sont inscrits pour :

- les taxes foncières : 116 000 €,
- les annulations de titres / créances irrécouvrables / autres charges exceptionnelles : 47 447 €,
- les dotations aux amortissements qui s'élèvent à 553 968.22 €,
- le virement à la Section d'Investissement qui est de 1 052 934.63 €,
- la gestion d'immeuble avec l'Etablissement Public Foncier (E.P.F.) pour 550 € de frais de gestion, d'intérêts et 1 588 € relatif à la participation foncière.

B/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les ressources principales de la Commune s'élèvent à **9 173 446 €** parmi lesquelles :

- Contributions directes (taxe foncière / taxe d'habitation) 5 072 638 €
- Dotation Globale de Fonctionnement (Dot. Forfaitaire) 1 185 333 €
- Dotation de solidarité rurale 791 194 €
- Dotation nationale de péréquation 93 977 €
- Compensation de l'Etat (T.F.) 245 135 €
- F.P.I.C. 86 740 €
- Allocation compensatrice St-Flour Communauté 1 309 329 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation 150 000 €
- Taxe sur l'électricité 213 300 €
- FCTVA 22 200 €

Et le résultat de fonctionnement reporté

318 006.76 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

En dépenses, figurent le remboursement du capital de la dette pour **997 927.29 €** et **7 060 €** de remboursement de capital auprès de l'E.P.F.

Et le déficit d'investissement pour **2 589 637.50 €**.

En recettes figurent :

- les ressources propres de la Section d'Investissement, à savoir le F.C.T.V.A. (648 000 €) et la Taxe d'Aménagement (30 000 €) soit un total de **678 000 €**,
- les cessions de biens pour un montant de **215 000 €**,
- l'emprunt pour un montant de **980 000 €**,
- l'excédent de fonctionnement capitalisé pour **1 459 259.67 €**,
- les opérations d'ordre (amortissement et virement de la Section de Fonctionnement) pour **1 607 769.51 €**.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale :

- **D'INSCRIRE au Budget Primitif 2025 les sommes figurant dans les tableaux suivants :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SERVICES	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
Autres charges	163 447 €	1 606 903 €	319 367 €	282 299 €
Dettes	278 100 €	/	/	/
Ressources financières	2 138 €	/	9 173 446 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT

SERVICES	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
Autres charges	2 589 638 €	283 165 €	/	1 607 770 €
Dettes	997 928 €	/	980 000 €	/
Ressources financières	7 060 €	/	2 352 260 €	/

OBJET : 2) CHARGES DE PERSONNEL

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

En 2025, les crédits prévus pour les dépenses de personnel s'élèvent à **4 753 325 €** soit une hausse de 3,6 % par rapport au budget 2024 qui était de 4 586 385 €.

Le budget 2025 a été établi en prenant en compte les éléments suivants :

- ⇒ La hausse des cotisations URSSAF + 22 000 €, CNRACL + 61 000 € (3% par an pendant 4 ans soit 244 000 €) ;
- La revalorisation du coût horaire du SMIC qui passe de 11.65 € à 11.88 € ;
- Les avancements d'échelon et de grade pour 10 000 € ;
- Le renforcement des services techniques d'Avril à Septembre par une personne en insertion AICV pour un montant de 10 000 € ;
- Les remplacements d'agents en arrêt de longue maladie et accident de service pour 25 000 € ;
- Le recrutement d'un apprenti graphiste pour 5 000 €.

♦ A titre d'information, les effectifs étaient les suivants au 1^{er} Janvier 2025 :

⇒ Titulaires temps complet	86
⇒ Stagiaires	1
⇒ Titulaires temps incomplet	2
⇒ Agents contractuels	24
⇒ C.A.E./C.U.I.	1
	<hr/>
	114

♦ Au 1^{er} Janvier 2024, ils s'établissaient ainsi :

⇒ Titulaires temps complet	87
⇒ Stagiaires	1
⇒ Titulaires temps incomplet	2
⇒ Agents contractuels	27
⇒ C.A.E /C.U.I.	3
⇒ Agents recenseurs	16
	<hr/>
	136

En ce qui concerne les recettes, **128 750 €** sont prévus au titre des remboursements des arrêts maladie par DEXIA SOFCAP ou la Sécurité Sociale.

OBJET : 3) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORTEUR : Madame Annick MALLET

SERVICE : FC – Administration générale de la collectivité

FONCTIONNEMENT

Le montant total des crédits affectés à ce service s'élève à **157 546 €**.

A ce service sont regroupés les crédits nécessaires au fonctionnement général de la collectivité (assurances Responsabilité Civile et Dommages aux biens, frais d'actes et contentieux, frais d'affranchissement et de télécommunication, cotisation C.N.A.S).

a) Frais de Fonctionnement :

Le total des sommes affectées à ce chapitre s'élève à **130 180 €** dont des frais de location mobilière pour 2 500 €, d'assurances pour 71 100 €, d'honoraires pour 21 800 €, d'affranchissement pour 18 000 € et de télécommunication pour 7 000 €.

b) Frais de Personnel :

22 866 € de cotisation au C.N.A.S.

c) Subvention et charges diverses :

Le total des sommes affectées à ce chapitre s'élève à **4 500 €**.

Le montant total des recettes affectées à ce service s'élève à **126 806 €** dont :

- 121 930 € de remboursements de salaires et de charges sociales du personnel ;
- 780 € de remboursements de fluides ;
- 1 096 € de revenus immobiliers ;
- 3 000 € de mandats annulés.

SERVICE : Bâtiment trésorerie

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **62 000 €** de revenus immobiliers.

SERVICE : Protocole – Vie Municipale

FONCTIONNEMENT

Ici sont imputés les crédits de fonctionnement du service « Protocole – Vie municipale » (Cabinet du Maire).

Le montant total des crédits affectés à ce service s'élève à **83 817 €** dont 11 770 € pour le fonctionnement et 72 047 € pour les frais de personnel.

SERVICE : Services généraux

FONCTIONNEMENT

Les crédits nécessaires au fonctionnement des services généraux implantés à l'Hôtel de Ville (Direction Générale des Services, pôle administration générale et finances, pôle projets et perspectives, pôle ressources humaines) sont prévus à ce service.

- Le montant total des crédits affectés à ce service s'élève à **1 128 048 €** dont :
- 56 388 € pour les frais de fonctionnement dont 8 000 € d'électricité, 15 000 € de combustible, 7 300 € de fournitures administratives, 1 500 € pour les locations mobilières, 4 800 € de location d'un véhicule, 7 100 € de maintenance et 3 000 € de frais téléphonique.
 - 1 130 € d'hébergements de données.
 - 1 070 730 € pour les frais de personnel.

Les recettes s'élèvent à **34 580 €** et concernent la mise à disposition d'un agent du CCAS.

INVESTISSEMENT

Les crédits inscrits sont de **12 100 €** dont 6 400 € pour la restauration de l'escalier de la Mairie, 700 € pour l'achat d'un panneau d'affichage et 5 000 € pour l'achat de matériels en lien avec le Document Unique.

SERVICE : Conseil Municipal

FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses affectées à ce service s'élève à **133 650 €**.

Ces crédits concernent en partie les indemnités des élus pour 109 200 €, les charges sociales pour 12 750 €, les cotisations retraite pour 5 000 €, les frais de formation pour 1 100 €. Des frais de missions pour 3 200 € et des frais de représentation pour 2 000 €.

Des frais de télécommunication pour 250 €.

SERVICE : Communication

FONCTIONNEMENT

Les crédits nécessaires au service communication s'élèvent à **74 740 €** dont :

- 29 900 € pour le fonctionnement du service (reportages photos, publicité pour les manifestations municipales, journal municipal) ;
- 43 200 € pour les frais de personnel ;
- 1 640 € d'hébergement de données.

INVESTISSEMENT

Il est prévu la somme de **2 250 €** pour finaliser la création du nouveau site internet et **3 000 €** pour l'achat d'oriflammes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : FC – Administration Générale	157 546 €	126 806 €
*Service : Bâtiment trésorerie	/	62 000 €
*Service : Protocole – Vie municipale	83 817 €	2 152 €
*Service : Services Généraux	1 128 048 €	34 580 €
* Service : Conseil Municipal	133 650 €	/
* Service : Communication	74 740 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Services généraux	12 100 €	/
*Service : Communication	5 250 €	/

OBJET : 4) ACCUEIL – ETAT CIVIL – ELECTIONS - AFFAIRES MILITAIRES

RAPPORTEUR : Monsieur Frédéric DELCROS

SERVICE : Etat civil-Elections-Affaires militaires

FONCTIONNEMENT

Le montant total des crédits affectés à ce service s'élève à **133 029 €** dont :

- 5 559 € de frais de fonctionnement ;
- 125 440 € de frais de personnel ;
- 2 030 € d'hébergement de données.

Le montant total des recettes affectées à ce service s'élève à **21 700 €** dont une subvention de 19 700 € émanant des services de l'État pour l'établissement des titres d'identité sécurisés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
* Service : État Civil – Élections – Affaires militaires	133 029 €	21 700 €

OBJET : 5) JUSTICE ET SECURITE

RAPPORTEUR : Monsieur Frédéric DELCROS

SERVICE : Police Municipale

FONCTIONNEMENT

Le montant des crédits affectés à ce service s'élève à **219 639 €** dont :

- 15 900 € pour les charges de fonctionnement ;
- 203 739 € pour les charges de personnel.

INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipements pour les agents municipaux à hauteur de **1 000 €**.

SERVICE : Centre de secours

S'agissant du contingent incendie à verser au S.D.I.S., il s'élève pour l'année 2025 à **370 733 €**.

SERVICE : Palais de Justice

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **21 820 €** dont :

- 6 820 € de remboursement des frais de ménage ;
- 15 000 € de remboursement de fluides (dont régularisation de 2022, 2023).

INVESTISSEMENT

Des crédits à hauteur de **77 442 €** sont inscrits pour la rénovation de la toiture.

SERVICE : Gendarmerie

FONCTIONNEMENT

Les crédits s'élèvent à **809 235 €** de crédit-bail.

Les recettes s'élèvent à **1 117 730 €** de revenus immobiliers.

INVESTISSEMENT

Des crédits à hauteur de **44 260 €** sont inscrits pour le remplacement des chaudières.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
* Service : Police Municipale	219 639 €	/
* Service : Centre de Secours	370 733 €	/
* Service : Palais Justice	/	21 820 €
*Service : Gendarmerie	809 235 €	1 117 730 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
* Service : Police Municipale	1 000 €	/
* Service : Palais Justice	77 442 €	/
*Service : Gendarmerie	44 260 €	/

OBJET : 6) ENSEIGNEMENT MILITAIRES

RAPPORTEUR : Monsieur Frédéric DELCROS

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement des services scolaires s'élèvent à **994 395 €** dont la Loi Guerneur pour un montant de 79 804 € et les groupes scolaires pour un montant de 914 591 €.

Les dépenses de fonctionnement des services périscolaires s'élèvent à **354 774 €**.

Les recettes de fonctionnement de l'année 2025 s'élèvent à **342 710 €**.

Elles comprennent :

- Les participations financières aux frais de scolarité et le remboursement par l'Inspection Académique du Cantal pour la mise en place d'un service minimum lors des grèves soit un total de **88 000 €** ;
- La participation de l'OMJS pour l'utilisation du logiciel BL ENFANCE **1 900 €** ;
- Les participations des familles aux frais de cantines scolaires (131 000 €) et la subvention pour la Cantine à 1 € par le Ministère des Solidarités et de la Santé (30 000 €) ; soit un montant total de **161 000 €** ;
- Les participations des familles (23 200 €), de la C.A.F. et de la M.S.A. (19 000 €) pour l'A.L.A.E., soit un total de **42 200 €** ;
- Les participations des familles (20 800 €), de la C.A.F. et de la M.S.A. (24 900 €) à l'A.L.S.H. et le remboursement des fluides, énergies et assurance par l'OMJS pour l'utilisation de la salle de l'école de Besserette (210 €), soit un total de **45 910 €** ;
- L'aide financière de Saint-Flour Communauté au transport dans le cadre des activités scolaires, culturelles, sportives et environnementales pour **3 700 €**.

INVESTISSEMENT

- **Le RASED** sera doté de matériels pédagogiques (643 €) ;
- **Le groupe scolaire Victor HUGO – Alexandre VIALATTE** sera équipé de Matériels pédagogiques et mobilier (1 660 €) ;
- **Le groupe scolaire de Besserette** sera équipé de matériels pédagogiques et mobilier (1 542 €) ;
- **Le groupe scolaire Louis THIOLERON** sera équipé de matériels pédagogiques et mobilier (1 690 €) ;
- **Le Service Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (A.L.A.E.)** sera équipé de matériels pédagogiques et divers (1 280 €) ;
- **Le Service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)** sera équipé de mobilier (630 €).

2025 marquera la fin des travaux de réhabilitation-extension du groupe scolaire et de l'aménagement de la cour d'école de Besserette commune à l'ALSH pour **15 044 €**.

La fin des travaux de mise aux normes de la cantine du groupe scolaire Victor Hugo ainsi que des travaux de toiture pour un montant de **15 729 €** et l'installation d'une liaison téléphonique au groupe scolaire de Louis Thioleron pour **700 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
<u>SERVICES SCOLAIRES</u>		
* Service : Frais communs enseignement et formation (loi Guerneur + piscine)	83 004 €	/
* Service : RASED	860 €	/
* Service : FC Classes regroupées	2 030 €	88 000 €
* Service : Groupe scolaire HUGO/VIALATTE	287 656 €	/
* Service : Groupe scolaire BESSERETTE	318 160 €	/
* Service : Groupe scolaire THIOLERON	302 685 €	/
<i>Sous-Total</i>	994 395 €	88 000 €
<u>SERVICES PERISCOLAIRES</u>		
* Service : Frais communs cantine + garderie	3 000 €	1 900 €
* Service : Restauration scolaire	287 374 €	161 000 €
* Service : A.L.A.E.	14 370 €	42 200 €
* Service : A.L.S.H.	35 330 €	45 910 €
* Service : Transports scolaires	14 200 €	3 700 €
* Service : Médecine scolaire	500 €	/
<i>Sous-Total</i>	354 774 €	254 710 €
TOTAL GENERAL	1 349 169 €	342 710 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
* Service : RASED	643 €	/
*Service : Travaux groupe scolaire HUGO/VIALATTE	15 729 €	/
* Service : Groupe scolaire HUGO/VIALATTE	1 660 €	/
* Service : Réhabilitation-extension du groupe scolaire BESSERETTE	15 044 €	/
* Service : Groupe scolaire de BESSERETTE	1 542 €	/
* Service : Travaux groupe scolaire THIOLERON	700 €	/
* Service : Groupe scolaire THIOLERON	1 690 €	/
* Service: A.L.A.E.	1 280 €	/
* Service: A.L.S.H.	630 €	/
TOTAL	38 918 €	/

OBJET : 7) CULTURE

RAPPORTEUR : Madame Florie PAROU

A cette rubrique sont regroupés l'ensemble des services culturels (Médiathèque, Musées) ainsi que le Festival des Cultures de Montagne des Hautes Terres.

SERVICE : Médiathèque

FONCTIONNEMENT

Les services de la Bibliothèque et des Archives municipales ont fusionné au 1^{er} Janvier 2025 pour devenir le service de la Médiathèque municipale.

Les crédits affectés à ce service s'élèvent à **359 083 €** dont :

- 70 006 € pour les frais de fonctionnement dont 48 000 € d'énergie, 5 590 € de maintenance, 3 000 € pour des animations, 2 500 € de fournitures administratives et 2 000 € de frais de télécommunication ;
- 287 691 € pour les frais de personnel ;
- 1 386 € d'hébergement de données.

Les recettes s'élèvent à **7 000 €** au titre des redevances versées par les usagers.

INVESTISSEMENT

Les dépenses s'élèvent à **28 950 €** dont :

- 21 000 € pour l'acquisition de livres, de CD ;
- 1 850 € pour l'achat de mobilier ;
- 3 500 € pour la restauration des collections ;
- 2 600 € pour le remplacement de l'alarme intrusion.

SERVICE : Musée de la Haute-Auvergne

FONCTIONNEMENT

Les crédits affectés à ce service s'élèvent à **51 893 €** dont :

- 51 493 € pour les frais de fonctionnement dont 14 000 € de combustibles, 11 000 € d'énergie, 6 350 € de maintenance et 6 000 € d'impression de catalogues.

Les recettes s'élèvent à **59 000 €** dont 12 200 € au titre des visites, ventes de marchandises et 46 800 € pour la restauration des oratoires rue des Thuiles.

INVESTISSEMENT

Les dépenses s'élèvent à **63 645 €** dont :

- 11 545 € pour l'achat d'œuvres, de matériel de conditionnement et de mobilier de rangement ;
- 52 100 € pour la restauration des oratoires.

SERVICE : Musée Alfred-Douët

FONCTIONNEMENT

Les crédits sur ce service s'élèvent à **31 415 €** dont 31 145 € de frais de fonctionnement dont 7 575 € de frais d'assurance.

Les recettes s'élèvent à **10 438 €** dont 6 800 € au titre des visites, ventes de marchandise, 3 638 € de remboursement de frais par la Caisse d'Epargne (Assurance + télésurveillance).

SERVICE : Musées

FONCTIONNEMENT

L'ensemble des dépenses de personnel des deux musées sont inscrites sur ce service et s'élèvent à **298 490 €**.

SERVICE : Cinéma

FONCTIONNEMENT

Les crédits affectés à ce service s'élèvent à **46 050 €** qui correspondent à la subvention d'équilibre attribuée au budget annexe du Cinéma.

SERVICE : Festival des Hautes Terres

FONCTIONNEMENT

Le montant des crédits affectés à cet événement s'élève à **113 890 €** dont :

- 106 490 € de frais de fonctionnement dont 29 200 € de locations mobilières, 8 000 € de frais de réceptions, 54 450 € de frais divers...
- 1 200 € de frais de personnel,
- 6 200 € de frais de gestion (sacem).

Les recettes s'élèvent à **77 400 €** dont 2 400 € de location du domaine public et 75 000 € de subventions départementales, régionale et communautaire.

SERVICE : Expositions diverses

FONCTIONNEMENT

Les crédits sur ce service s'élèvent à **5 379 €** pour diverses expositions tout au long de l'année.

Les recettes s'élèvent à **1 500 €**.

SERVICE : Maison des associations

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **4 800 €** de revenus immobiliers (ADAPEI).

INVESTISSEMENT

Les dépenses s'élèvent à **700 €** pour l'installation d'une liaison téléphonique.

SERVICE : Eglise Saint-Vincent

INVESTISSEMENT

Les crédits inscrits s'élèvent à **10 080 €** pour la rénovation des portes d'entrée.

Des recettes sont inscrites à hauteur de **3 150 €**.

SERVICE : Eglise Sainte-Christine

INVESTISSEMENT

Les crédits inscrits s'élèvent à **5 200 €** pour le remplacement des moteurs et tintements des cloches n°1 et 3.

SERVICE : Sites Clunisiens

FONCTIONNEMENT

Les crédits affectés à ce service s'élèvent à **1 315 €** de cotisations.

SERVICE : Salle des Jacobins

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **2 000 €** de locations de salles.

INVESTISSEMENT

Les dépenses s'élèvent à **3 850 €** dans le cadre du changement de la centrale bloc secours.

SERVICE : Le Rex

FONCTIONNEMENT

Les crédits affectés à ce service s'élèvent à **390 €** de frais de maintenance. Une convention a été signée au 1^{er} Mars 2024, l'ensemble des contrats ont été transférés à St-Flour Communauté.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Médiathèque	359 083 €	7 000 €
*Service : Musée Haute Auvergne	51 893 €	59 000 €
*Service : Musée Alfred Douët	31 415 €	10 438 €
*Service : Musées	298 490 €	/
*Service : Cinéma	46 050 €	/
*Service : Festival « Hautes Terres »	113 890 €	77 400 €
*Service : Expositions diverses	5 379 €	1 500 €
*Service : Maison des associations	/	4 800 €
*Service : Sites Clunisiens	1 315 €	/
*Service : Salle des Jacobins	/	2 000 €
*Service : le Rex	390 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Médiathèque	28 950 €	/
*Service : Musée Haute Auvergne	63 645 €	/
*Service : Maison des associations	700 €	/
*Service : Eglise St-Vincent	10 080 €	3 150 €
*Service : Eglise Ste Christine	5 200 €	/
*Service : Salle des Jacobins	3 850 €	/

OBJET : 8) EVENEMENTIEL

RAPPORTEUR : Madame Emmanuelle NIOCEL-JULHES

SERVICE : Fêtes et Cérémonies

FONCTIONNEMENT

Les dépenses prévues à ce service s'élèvent à **1 000 €**.

INVESTISSEMENT

Les dépenses prévues à ce service s'élèvent à **15 770 €** pour l'achat de tables, de chaises et de structures plissons.

SERVICE : 14 Juillet

FONCTIONNEMENT

Les dépenses prévues à ce service s'élèvent à **16 950 €** et comprennent les deux feux d'artifice.

SERVICE : Jumelages

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de ce service s'élèvent à **3 000 €** (locations, réception...)

SERVICE : Evènementiel

FONCTIONNEMENT

Le montant des crédits affectés à ce service s'élève à **129 450 €** dont :

- 71 575 € de frais de fonctionnement (pour les animations d'été en musique, Noël, La Guinguette, Octobre rose...);
- 52 675 € de frais de personnel.
- 2 600 € de droits sacem.

Les recettes prévues s'élèvent à **10 800 €** de droits de place (marché de Noël, la guinguette, des concerts en terrasse...)

INVESTISSEMENT

Des crédits à hauteur de **13 000 €** dont :

- 10 000 € pour l'exposition sur le street art ;
- 3 000 € pour l'équipement d'une scène ;

Les recettes s'élèvent à **6 800 €**.

SERVICE : Foire à la brocante**FONCTIONNEMENT**

Les crédits inscrits sont de **660 €** pour les affiches, promotions...

Les recettes prévues sont de **1 800 €** de droits de place.

SERVICE : De la graine à la soupe**FONCTIONNEMENT**

Les crédits inscrits s'élèvent à **13 780 €** de frais de fonctionnement dont 8 000 € de prestataires extérieurs, 2 040 € de locations, 700 € d'annonces et d'insertions et 400 € de catalogues et d'imprimés.

Les recettes sont prévues à hauteur de **15 500 €** de partenariats.

SERVICE : Fête de la pierre**FONCTIONNEMENT**

Les crédits inscrits s'élèvent à **10 000 €** de frais d'organisation.

Les recettes sont prévues à hauteur de **10 000 €** de partenariats.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Fêtes et cérémonies	1 000 €	/
*Service : 14 juillet	16 950 €	/
*Service : Jumelages	3 000 €	/
*Service : Evènementiel	129 450 €	10 800 €
*Service : Brocante	660 €	1 800 €
*Service : Graine à la soupe	13 780 €	15 500 €
*Service : Fête de la pierre	10 000 €	10 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
* Service : Fêtes et cérémonies	15 770 €	/
*Service : Evènementiel	13 000 €	6 800 €

OBJET : 9) SPORTS ET JEUNESSE

RAPPORTEUR : Madame Maryline VICARD

A cette rubrique sont regroupés l'ensemble des services à caractère sportif et les salles des fêtes des villages.

SERVICE : FC Sports Jeunesse

FONCTIONNEMENT

Les dépenses pour ce service s'élèvent à **34 000 €** et sont versées à l'OMJS à hauteur de 8 000 € pour la gestion des plannings des équipements sportifs et à hauteur de 26 000 € pour la subvention.

Pour rappel, le détail de l'enveloppe des subventions attribuées aux associations sportives et non sportives sera voté ultérieurement en Conseil Municipal et s'élève à **194 300 €**.

SERVICE : FC Bâtiments divers

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **4 900 €** pour la participation du Conseil Départemental pour l'utilisation des gymnases.

SERVICE : FC Terrains et bâtiments sportifs

INVESTISSEMENT

Des crédits sont inscrits à hauteur de **112 017 €** pour :

- L'entretien du stade René Jarlier pour 95 000 €,
- L'installation d'un portail au stade de l'Ander pour 2 200 €,
- La fin de l'aménagement des vestiaires de Volzac pour 14 816.90 €.

Les recettes inscrites s'élèvent à **60 413 €**.

SERVICE : Equipements sportifs ou de Loisirs

FONCTIONNEMENT

Les recettes concernant les Gymnases sont de :

- Gymnase de Besserette :
6 100 € de location dont 4 100 € pour l'utilisation du gymnase par le Lycée de la Haute Auvergne.
- Gymnase de la Vigière :
3 000 € de location

INVESTISSEMENT

Les dépenses inscrites concernent :

- Le Gymnase de la Fontlong pour **27 000 €** pour la reprise des murs de l'escalier.

- Le Gymnase de Besserette pour **4 462 €** pour l'achat de poteaux de volley, la fermeture de la porte principale....

SERVICE : Centre équestre - haras

INVESTISSEMENT

Les crédits inscrits s'élèvent à **5 329 €** pour le changement d'une porte.

SERVICE : Stand de tir Mizoule

FONCTIONNEMENT

A noter **320 €** de recettes de locations.

SERVICE : Maison de la chasse

INVESTISSEMENT

Les crédits inscrits sont de **3 474 €** pour la dépose de l'ancien poste EDF.

SERVICE : Cantal Tour

FONCTIONNEMENT

Les crédits inscrits sont de **1 200 €** de frais de réceptions.

SERVICE : Salle des Fêtes

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **1 600 €** de locations de salle.

SERVICE : Maison de quartier Besserette

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **500 €** de locations de salle.

SERVICE : Maison quartier Centre-Ville

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **2 000 €** de remboursement de fluides par le CCAS.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : FC Sports et Jeunesse	34 000 €	/
*Service : FC Bâtiments divers	/	4 900 €
*Service : Équipement sportifs ou de Loisirs	/	9 100 €
*Service : Stand de tir Mizoule	/	320 €
*Service : Cantal Tour	1 200 €	/
*Service : Salles des Fêtes	/	1 600 €
*Service : Maison quartier Besserette	/	500 €
*Service : Maison quartier CV	50 €	2 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : FC Terrains et bâtiments de sports	112 017 €	60 413 €
*Service : Équipement sportifs ou de Loisirs	31 462 €	/
*Service : Centre équestre	5 329 €	
*Service : Maison de la chasse	3 474 €	

OBJET : 10) ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

La Ville de Saint-Flour a mis en place une nouvelle politique sociale pour la période 2020-2026. Celle-ci prend la forme d'un plan opérationnel d'actions coconstruit avec l'ensemble des partenaires intervenants en matière de lien social. Une attention toute particulière a été apportée aux attentes et besoins exprimés par la population sanfloraine.

L'exercice 2025 sera la cinquième année de concrétisation de cette politique sociale avec l'ensemble des élus et acteurs locaux.

Des crédits sont à prévoir sur le budget général de la commune pour l'exercice 2025 afin de permettre la coordination de cette politique sociale.

SERVICE : C.C.A.S.

FONCTIONNEMENT

Les crédits inscrits s'élèvent à **699 035 €** dont 685 005 € de subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2025.

La subvention allouée au C.C.A.S. d'un montant de **685 005 €** se décompose de la façon suivante (Le montant de cette subvention fait l'objet chaque année d'une convention d'objectifs et de moyens signée avec la Ville de Saint-Flour) :

- Subvention annuelle de fonctionnement pour les services suivants :

- Administration générale
- Action sociale légale et facultative dont gestion de l'épicerie sociale et solidaire
- Action sociale vers les familles dont gestion du centre socio culturel et confection des repas au titre des trois cantines scolaires, ainsi que des repas réalisés dans le cadre des A.L.S.H. périscolaire et extrascolaire
 - Gestion de la structure multi-accueil.
 - Action en faveur des personnes âgées dont la gestion d'un restaurant du 3^{ème} âge et la réalisation des repas au titre du portage de repas pour la Communauté de Communes.

- Crédits pour poursuivre une politique sociale de solidarité et de redistribution en faveur des publics les plus démunis

- Reversement de la part C.A.F. et M.S.A. au titre de la Convention Territoriale Globale et du dispositif Grandir en Milieu Rural perçues par la Commune

Les autres charges correspondent aux :

• Charges diverses de gestion courante (dont énergie et électricité)	700 €
• Charges exceptionnelles de gestion courante	8 300 €
• Charges de maintenance	1 500 €
• Charges de téléphone	2 500 €

Les recettes prévues s'élèvent à **15 400 €** dont 9 400 € de produits de gestion courante (remboursement électricité, énergie et téléphone des services du C.C.A.S. à la collectivité) et 6 000 € correspondant aux aides C.A.F. et M.S.A. au titre de la convention territoriale globale (C.T.G.)

SERVICES : Centre Socio-culturel

FONCTIONNEMENT

Les crédits inscrits sont de **1 380 €** de charges diverses de gestion (maintenance, honoraires et téléphone).

A noter, des recettes prévues de **750 €** correspondant aux remboursements des fluides.

SERVICE : Legs Lionnet

FONCTIONNEMENT

Dès l'exercice 2022, la Commune a souhaité développer une nouvelle formule concernant le legs Lionnet d'où la création d'un service budgétaire à part avec une allocation de **6 700 €** dont 4 100 € pour le nouveau dispositif en faveur de la jeunesse studieuse et méritante, 2 500 € en faveur de la vieillesse heureuse et 100 € pour des frais de réception.

SERVICE : Ville Amie des Enfants

FONCTIONNEMENT

Les crédits inscrits sont de **2 000 €** de frais de fonctionnement.

SERVICE : Conseil Municipal des Jeunes

FONCTIONNEMENT

Les crédits inscrits sont de **3 000 €** de frais de fonctionnement.

SERVICES: C.H.R.S

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **4 000 €** et correspondent aux loyers de l'ANEF.

SERVICE : Santé

INVESTISSEMENT

Une aide d'un montant de **10 000 €** est à prévoir pour faciliter l'installation de professionnels de la santé.

SERVICE : Crèche

FONCTIONNEMENT

Les crédits à ce service s'élèvent à **3 620 €**. La structure multi accueil petite enfance (crèche et halte-garderie) est actuellement agréée pour 43 enfants. Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'ensemble des dépenses et des recettes ont été transférées au Centre Communal d'Action Sociale. Néanmoins, certaines dépenses en matière d'honoraires, de maintenance et d'assurance sont à prendre en compte pour l'exercice 2025.

INVESTISSEMENT

Il est prévu des crédits à hauteur de **420 000 €** d'études et de travaux pour la réalisation de la nouvelle crèche.

FOCUS SUR LE BUDGET DU CCAS : cf annexes

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
* Service : C.C.A.S.	699 035 €	15 400 €
* Service : Centre Socio Culturel	1 380 €	750 €
* Service : Legs Lionnet	6 700 €	/
* Service : Ville amie des enfants	2 000 €	/
* Service : Conseil Municipal des Jeunes	3 000 €	/
* Service : C.H.R.S.	/	4 000 €
* Service : Crèche	3 620 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
* Service : Santé	10 000 €	/
*Service : Crèche	420 000 €	/

ANNEXES

BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET CCAS

A / SECTION DE FONCTIONNEMENT

La Section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **2 480 777,62 € en 2025** (2 271 979,96 € en 2024).

1) DEPENSES

Fonction 01 – Opérations non ventilables

- **90 874,10 €** de crédits (78 200,00 € en 2024) dont :
 - 72 874,10 € de dotation aux amortissements
 - 15 000,00 € de charges financières
 - 3 000,00 € de charges exceptionnelles (Titres annulés sur exercice antérieur)

Fonction 028 – Administration Générale du C.C.A.S.

- **460 864,88 €** de crédits (337 160,68 € en 2024) dont :
 - 132 720,00 € pour les charges de personnel et frais assimilés des agents de l'administration générale (139 905,00 € en 2024),
 - 185 166,54 € de participation pour les budgets annexes « Epicerie Sociale » et « Centre Social » (146 952,10 € en 2024),
 - 108 398,34 € pour le fonctionnement général du C.C.A.S. : carburant, fournitures, téléphone, primes d'assurances, entretien du véhicule, frais service entretien dont contrat entretien linge.
 - 34 580 € de reversement de salaire de la Direction

Fonction 281 – Restauration scolaire/Cantines Besserette et Hugo Vialatte

- 314 750,00 €** (320 595,00 € en 2024)
- 117 850,00 € de frais de fonctionnement (126 700,00 € en 2024),
 - 196 900,00 € de frais de personnel (193 895,00 € en 2024).

Fonction 348 – Vie Sociale Autres / Aire de la Touète (pour un trimestre)

- **7 953,64 €** correspond au salaire et aux charges de fonctionnement de l'animatrice en charge des gens du voyage.

Fonction 348 – Vie Sociale Autres / Famille

- **11 050,00 €** de dépenses (14 750,00 € en 2024)
 - 1 250,00 € de subvention à l'association Centre d'Information du Droit des Femmes et de la Famille (CIDFF)
 - 1 300,00 € de charges à caractère général (fêtes et cérémonies, Noël)
 - 500,00 € d'aide pour la restauration scolaire concernant les familles précaires
 - 8 000,00 € pour le dispositif chèque-eau

Fonction 348 – Vie Sociale Autres / Maison de quartier centre-ville

- **6 610,00 €** de charges diverses

Fonction 4221 – Crèche

- **797 560,00 €** de crédits (675 668,15 € en 2024) :
 - 717 760,00 € pour les frais de personnel (611 920,00 € en 2024)
 - 79 300,00 € pour le fonctionnement général (63 748,15 € en 2024)
 - 500,00 € pour les droits d'utilisation (logiciel)

Fonction 424 – Personnes en difficulté

- **46 295,00 €** de crédits prévus consacrés à l'aide aux familles en difficulté (51 332,00 € en 202) dont :
 - 44 695,00 de frais de personnel (45 390,00 € en 2024)
 - 1 600,00 € de charges à caractère général (bons alimentaires, bons carburant, bons combustible)
 -

Fonction 428 – Jeunes

- **4 000,00 €** de crédits (1 000,00 € en 2024) dont :
 - 2 000,00 € d'aides financières (secours et avances 1 546,13 € en 2024)
 - 1 000,00 € pour les aides au permis
 - 500,00 € pour les secours d'urgence (sortie scolaire, ALSH...)
 - 500,00 € pour les aides financières (combustibles, carburants, alimentation...)

Fonction 443 – Logement social

- **15 400,00 €** pour le loyer, les charges locatives et l'assurance de l'immeuble Avenue de Verdun. Le loyer et les charges sont remboursés par HABITAT JEUNES (15 500,00 € en 2024).

Fonction 4238 – Services communs / Personnes âgées/ Cantine Thioloron

- **725 420,00 €** (731 115,00 € en 2024) dont :
 - 459 250,00 € (454 120,00 € en 2024) pour les charges à caractère général,
 - 262 470,00 € (273 945,00 € en 2024) pour les frais de personnel,
 - 3 100,00 € de subventions versées aux associations,
 - 600,00 € pour les droits d'utilisation (abonnement BL Social).

2) RECETTES

Fonction 01 – Opérations non ventilables.

- **827 985,62 €** de recettes prévues (826 979,96 € en 2024) dont :
 - 685 005,00 € au titre de la subvention communale (731 000,00 € en 2024)
 - 125 784,62 € d'excédent de fonctionnement reporté (94 979,96 € en 2024)
 - 1 300,00 € pour les ventes de concessions dans les cimetières (1 000,00 € en 2024)
 - 15 896,00 € en amortissement de subventions

Fonction 028 : Administration Générale du C.C.A.S.

- **22 700,00 €** (49 900,00 € en 2023) dont :
 - 14 300,00 € correspondant au remboursement de salaires au titre d'arrêts maladies,
 - 8 400,00 € : don indemnités adjoint.

Fonction 281 - Cantine de Besserette

- **196 286,00 €** (84,500,00 € en 2023) au titre des repas vendus pour les cantines Victor-Hugo, Besserette et l'ALSH.

Fonction 4221 – Crèche

- **671 475,10 €** (516 500,00 € en 2024) dont :
 - 515 000,00 € de subventions : prestation CAF, MSA, participation (380 000,00 € en 2024)
 - 6 500,00 € Communauté de communes (6 500,00 € en 2024)

- 149 975,10 € de participations des familles (120 000,00 € en 2024) et de facturation des repas de la micro-crèche de l'ADMR

Fonction 4238 : Restaurant du Faubourg

- **662 441,06 €** de la vente des repas pour la cantine Thioleron et les repas des personnes âgées sur place (655 750,00 € en 2024)

Fonction 348 : Restaurant Maison de quartier centre-ville

- **54 489,84 €** de la vente des repas des personnes âgées sur place

Fonction 424 : CESF

30 000,00 € (30 000,00 € en 2024) de remboursement par le budget annexe de l'épicerie sociale

Fonction 443 : Logement social

- **15 400,00 €** correspondant au remboursement des loyers et des charges de l'immeuble Avenue de Verdun par HABITAT JEUNES.

B / SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **732 878,97 € en 2025** (404 135,45 € en 2024 et 288 105,60 € en 2023).

1) DEPENSES

► **732 878,97 €** de crédits de dépenses dont :

- Restes à réaliser 2024 : 19 726,54 €
- Divers matériels de cuisine : 62 000,00 €
- Matériel divers services (informatique, mobilier, licence microsoft office) : 3 000,00 €
- Mobilier nouvelle crèche : 199 000,00 €
- Diverses participations : 2 000,00 € (aide à l'autonomie)
- Amortissement de subventions : 15 896,00 €
- Remboursement capital emprunts : 53 000,00 €
- Travaux d'aménagement et d'amélioration des conditions d'accueil du public (études + travaux) : 373 000,00 €
- Frais d'études extension zone de portage de repas : 5 000,00 €

2) RECETTES

► **732 878,97 €** de recettes d'investissement dont :

- Restes à réaliser 2024 : 120 000,00 €
- Amortissement : 72 874,10 €
- F.C.T.V.A (Fonds de compensation de la TVA) : 4 221,82 €
- Emprunt : 324 176,91 €
- Excédent d'investissement reporté : 211 606,14 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	2 480 777,62 €	2 480 777,62 €
Section d'Investissement	732 878,97 €	732 878,97 €

BUDGET ANNEXE « CENTRE SOCIO-CULTUREL » 2025

A/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

La Section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **336 604.72 € en 2025** (327 200,00 € en 2024).

1) DEPENSES

Fonctionnement du Centre social : 248 344.72 €

- Charges de personnel : 239 344,72 €
- Dotation aux amortissements : 9 000,00 €

Pilotage : 7 350 €

- Publications, imprimés : 2 000,00 €
- Concours divers : 1 650,00 €
- Frais de formation, déplacements : 750,00 €
- Frais de réception : 450,00 €
- Autres charges : 2 500,00 €

Logistique : 24 915,00 €

- Energie : 16 200,00 €
- Maintenance : 1 700,00 €
- Assurances : 3 265,00 €
- Téléphonie : 1 650,00 €
- Carburant : 700,00 €
- Fournitures d'entretien et administratives : 900,00 €
- Dives : 500,00 €

Activités : 35 885,00 €

- Prestations de services : 24 785,00 €
- Transports : 5 300,00 €
- Locations : 2 500,00 €
- Fournitures d'activités : 1 100,00 €
- Alimentation : 1 000,00 €
- Carburant : 1 200,00 €

Familles : 17 200,00 €

- Prestations de services : 12 000,00 €
- Transports : 4 200,00 €
- Fournitures : 800,00 €
- Alimentation : 200,00 €

CLAS : 1 350,00 €

- Fournitures : 550,00 €
- Fêtes et cérémonies : 300,00 €
- Alimentation : 200,00 €
- Frais de mission : 100,00 €
- Autres frais : 200,00 €

LAPE : 960,00 €

- Fournitures : 500,00 €
- Honoraires : 360,00 €
- Autrss frais : 100,00 €

Jardins familiaux : 600,00 €

- Eau : 500,00 €
- Taxe foncière : 100,00 €

2) RECETTES

Fonctionnement Centre social : 162 904,72 €

- Excédent de fonctionnement : 8 697,18 €
- Participation du budget général : 154 207,54 €

Pilotage : 43 000,00 €

- CAF, FDCS : 43 000,00 €

Activités : 89 000,00 €

- CAF, FDCS : 45 000,00 €
- Participation de la Commune : 15 000,00 €
- Participation de Saint-Flour Communauté : 14 000,00 €
- Participation du Conseil départemental : 2 000,00 €
- Autres : 13 000,00 €

Familles : 35 000,00 €

- CAF, FDCS : 35 000,00 €

CLAS : 2 200,00 €

- CAF : 2 200,00 €

LAPE : 3 500,00 €

- CAF : 3 500,00 €

Jardins familiaux : 1 00,00 €

- Facturation Usagers : 1 000,00 €

B/ SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **25 144.56 € en 2025** (en 2024 : 27 593,90 €).

1) DEPENSES

- Acquisitions : 24 108.26 €
- Immobilisations incorporelles : 840,00 €
- Reports : 196.3 0€

2) RECETTES

- Solde d'exécution 2024 : 12 803,56 €
- Amortissements : 9 000,00 €
- FCTVA : 1 621,00 €
- Restes à réaliser : 1720 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En dépenses : 336 604.72 €
En recettes : 336 604.72 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dépenses : 25 144,56 €
En recettes : 25 144,56 €

BUDGET ANNEXE « EPICERIE SOCIALE » 2025

Le budget annexe 2025 du service « Epicerie Sociale » prend en compte l'ensemble des dépenses et recettes affectées à ce service. Il ne comprend qu'une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **45 561,00 €** (39 360,00 € en 2024).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

3) DEPENSES

45 561,00 € de dépenses pour le fonctionnement de l'épicerie dont :

- 9 150,00 € pour l'approvisionnement de l'épicerie en denrées alimentaires, produits d'hygiène et autres fournitures destinés à la vente aux bénéficiaires,
- 600,00 € pour la distribution de bons carburants ou gaz destinés aux bénéficiaires,
- 100,00 € pour le transport de certains produits destinés à la vente,
- 170,00 € pour l'achat de fournitures diverses pour l'organisation des ateliers
- 1 771,00 € pour l'achat de diverses fournitures (entretien, petit équipement)
- 3 620,00 € de frais divers de fonctionnement (électricité, logiciel informatique Escarcelle, cartouches d'encre, diverses fournitures notamment réception (pot bilan, café), cotisations (BA, Andes, Gesra) formations, ...),
- 30.000,00 € pour le remboursement sur le budget du CCAS des salaires de la conseillère en économie sociale et familiale et du personnel administratif.

4) RECETTES

45 561,00 € de recettes dont :

- 5 519,17 € au titre de l'excédent antérieur reporté de l'exercice 2024,
- 1 800,00 € au titre des participations des bénéficiaires à l'acquisition de leurs provisions,
- des subventions et participations prévisibles dont :
 - 9 000,00 € du Conseil départemental du Cantal,
 - 2 700,00 € des associations caritatives sanfloraines,
 - 26 541,83 € du CNES ANDES, GESRA, et participations du budget du CCAS, (subvention d'équilibre).

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En dépenses : 45 561,00 €
En recettes : 45 561,00 €

OBJET : 11) CENTRE TECHNIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude PRIVAT

SERVICE : Centre Technique Municipal

FONCTIONNEMENT

Le Centre Technique Municipal permet d'assurer chaque année l'entretien courant des bâtiments, des terrains de sport, des voiries, des espaces publics. Ce service comprend de nombreux corps d'état.

En dehors de ses tâches habituelles, le personnel participe fortement à l'organisation des différentes manifestations sportives, culturelles et associatives qui se déroulent tout au long de l'année. Il assure également la conduite et le suivi d'opérations d'entretien de bâtiments et de voiries ainsi que des projets liés à l'amélioration du cadre de vie.

Le budget de fonctionnement de ce service doit prendre en compte l'ensemble des interventions menées par le personnel technique au sein des autres services communaux.

Les crédits prévus pour le fonctionnement du Centre Technique Municipal s'élèvent à **2 840 658 €** (* montants correspondant à l'ensemble des services de la collectivité hors Ecoles, Musées, Médiathèque, PM, Administration générale) dont :

- Charges de personnel	1 701 370 €
- *Fournitures d'eau	17 000 €
- *Fournitures d'électricité	196 800 €
- (<i>hors éclairage public 77 000 €</i>)	
- *Fournitures de combustibles	97 000 €
- Fournitures de carburants	55 878 €
- Fournitures d'alimentation	6 300 €
- Fournitures d'entretien	18 600 €
- Fournitures de petits équipements	160 700 €
- Travaux en régie	63 000 €
- Fournitures de voirie	31 150 €
- Personnel extérieur AICV	10 000 €
- Location matériels	57 830 €
- Entretiens et réparations des bâtiments	166 400 €
- (<i>y compris 56 000 € pour l'entretien des gymnases</i>)	
- Entretiens sur réseaux (SDEC)	22 700 €
- Entretiens et réparations matériel roulant et autres	78 000 €
- *Maintenance	39 570 €
- Assurance	17 850 €
- Formation des agents	11 160 €
- *Honoraires	50 000 €
- *Frais télécommunication	14 500 €
- Hébergement Attal	4 750 €

A noter **3 800 €** de recettes de ventes dont 1 800 € de locations de salles.

INVESTISSEMENT

Il est prévu en investissement des crédits de **160 083 €** dont 7 865 € pour l'achat d'extincteurs, 54 000 € pour du matériel de transports, 31 189 € pour l'installation des portes sectionnelles, 26 268 € de coffrets électriques, 8 300 € dalle plafond local menuiserie...

Des crédits sont inscrits à hauteur de 30 000 € pour les travaux identifiés dans le document unique.

* Service : Centre Technique Municipal	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 840 658 €	3 800 €
INVESTISSEMENT	160 083 €	/

OBJET : 12) SERVICES URBAINS

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude PRIVAT

Cette rubrique comprend les services suivants :

- Propreté urbaine
- Eclairage public
- Transports urbains
- Autres réseaux et services divers

SERVICE : Propreté urbaine

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **25 760 €** dont la mise en déchetterie.

Les recettes prévues s'élèvent à **22 000 €** pour le remboursement des ordures ménagères de divers locataires de la gendarmerie.

SERVICE : Eclairage public

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de ce service s'élèvent à **167 000 €** dont :

- 77 000 € prévus pour la consommation d'énergie ;
- 50 000 € sont prévus au titre du reversement de la taxe municipale sur l'électricité (au taux de 21,2%) en faveur du SDEC ;
- 40 000 € sont prévus au titre de la contribution versée au SDEC. Celle-ci étant calculée en fonction des investissements de l'année N-1 (au taux de 54%).

Les recettes s'élèvent à **3 310 €** et correspondent au reversement de l'énergie réservée 2024.

INVESTISSEMENT

Il est prévu en investissement un crédit de **25 000 €** destiné à l'éclairage public qui comprend :

Une enveloppe de 20 000 € pour l'achat de candélabres et 5 000 € pour l'achat de guirlandes électriques.

SERVICE : Bus urbain**FONCTIONNEMENT**

Les crédits inscrits sont de **37 926 €** correspondant à la subvention d'équilibre au budget annexe.

SERVICE : FC réseaux et services divers**FONCTIONNEMENT**

Les crédits inscrits sont de **25 114 €** pour la contribution au Syndicat Aéroport Saint-Flour / Coltines.

Les recettes prévues sont de **37 000 €** dont 16 000 € correspondant à l'occupation du domaine public (Conseil Départemental, Enedis, Orange, Primagaz...) et 21 000 € de loyers pour les antennes TDF.

SERVICE : Réseau gaz**FONCTIONNEMENT**

Les crédits inscrits sont de **7 200 €** pour le suivi de la concession de distribution de gaz par un assistant à maîtrise d'ouvrage.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Propreté urbaine	25 760 €	22 000 €
*Service : Eclairage public	167 000 €	3 310 €
*Service : Bus urbain	37 926 €	/
*Service : FC réseaux et services divers	25 114 €	37 000 €
*Service : Réseau gaz	7 200 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Eclairage public	25 000 €	/

OBJET : 13) ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

SERVICE : Bois et forêts

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de ce service s'élèvent à **4 500 €** pour des travaux dans les forêts sectionales.

SERVICE : Rivière l'Ander

INVESTISSEMENT

Il est inscrit **48 700 €** de crédits dont 15 000 € pour des études pour la continuité écologique au seuil de la Vigière et 33 700 € pour des études pour l'accès aux berges du l'Ander

Des recettes sont inscrites pour **10 000 €**.

SERVICE : Risques naturels

INVESTISSEMENT

Il est inscrit **6 000 €** de crédits dans le cadre de la surveillance des risques naturels sur la commune (les Orgues...).

SERVICE : FC Bâtiments divers

FONCTIONNEMENT

A noter **18 800 €** de recettes dont 18 800 € de remboursement suite au sinistre de grêle.

INVESTISSEMENT

Des crédits sont inscrits à hauteur de **21 327 €** concernant la transition écologique sur les bâtiments.

Les recettes s'élèvent à **10 406 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Bois et Forêts	4 500 €	/
*Service : FC Bâtiments	/	18 800 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Rivière l'Ander	48 700 €	10 000 €
*Service : Risques naturels	6 000 €	/
*Service : FC Bâtiments	21 327 €	10 406 €

OBJET : 14) ACTION POUR L'EMPLOI

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

SERVICE : C.A.E.

FONCTIONNEMENT

La Commune compte un agent en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi à durée indéterminée au sein d'un groupe scolaire public.

A venir, un poste de médiation culturelle s'ouvre sur 9 mois en CAE.

Les crédits prévus s'élèvent à **11 739 €** pour l'exercice 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : C.A.E.	11 739 €	/

OBJET : 15) ACTION ÉCONOMIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

Les services regroupés dans cette rubrique sont les suivants : Foires et Marchés avec la Foire des Rameaux et la Foire du 2 juin, Marché Couvert Halle aux Blés, Marché Couvert Faubourg, Occupation de la voie publique.

SERVICE : Foires et marchés

FONCTIONNEMENT

Les recettes prévues sont de **22 000 €** au titre des droits de place.

SERVICE : Marché couvert Halle aux Bleds

FONCTIONNEMENT

Les recettes de locations s'élèvent à hauteur de **1 000 €**.

INVESTISSEMENT

Des crédits à hauteur de **3 391 €** sont inscrits pour l'achat de fournitures et l'installation d'alarme intrusion.

SERVICE : Marché couvert Faubourg

FONCTIONNEMENT

Les recettes prévues sont de **3 640 €** de revenus immobiliers.

SERVICE : Occupation voie publique

FONCTIONNEMENT

Les recettes prévues sont de **45 220 €** pour les redevances d'occupation du domaine public.

SERVICE : LocO'brac

FONCTIONNEMENT

Les dépenses s'élèvent à **1 400 €** pour des fournitures d'entretien.

Les recettes prévues sont de **10 412 €** pour le financement des installations.

INVESTISSEMENT

Les crédits inscrits sont de **16 200 €** pour l'installation d'une borne numérique d'information et de casiers de consigne.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Foires et Marchés	/	22 000 €
*Service : Marché Couvert Halle aux Bleds	/	1 000 €
*Service : Marché Couvert Faubourg	/	3 640 €
*Service : Occupation voie publique	/	45 220 €
*Service : LocO'brac	1 400 €	10 412 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Marché Couvert Halle aux Bleds	3 391 €	/
*Service : LocO'brac	16 200 €	/

OBJET : 16) TÉLÉPHONIE – INFORMATIQUE - NTIC

RAPPORTEUR : Madame Marie PETITIMBERT

SERVICE : Téléphonie – Informatique – N.T.I.C.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **136 631 €** dont :

- La téléphonie abonnements et consommations téléphoniques, ainsi que les accès Internet et les liaisons intersites de la Mairie 1 268 €
- Location de véhicule et assurance (véhicule électrique) 7 700 €
- Location traceur de plan 850 €
- Frais de petites fournitures (prises réseaux...) 1 500 €
- Maintenances logiciels informatiques et standards téléphoniques 13 730 €
- Droits d'utilisation logiciels 17 036 €

- Frais de personnel 94 227 €

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **37 382 €** et réparties comme suit :

- **L'Administration générale** sera équipée de matériel informatique et téléphonique, ainsi que de logiciels pour **20 032 €** dont 12 600 € pour l'achat et la mise en service du logiciel de prospective budgétaire « Manty ».
- **Les Services Techniques** seront équipés de matériel informatique et téléphonique, ainsi que de logiciels pour **3 480 €**, dont 2 000 € pour le changement du système de vidéoprotection du service technique.
- **La Médiathèque** sera équipée de matériel informatique ainsi que de logiciels pour **7 080 €**, dont 6 000 € pour le changement du logiciel de gestions des archives.
- **Le Service Communication** sera équipé d'un nouvel ordinateur et licence logiciel pour **1 380 €**,
- **Le Service Evènementiel** sera équipé d'un nouvel ordinateur et licence logiciel pour **1 380 €**,
- **Le poste de Police Municipale** sera équipé de matériel informatique ainsi que de logiciels pour **1 380 €**, dont 300 € pour un système téléphonique intégré au Standard de la Ville.
- **Le Service des Affaires Scolaires** sera équipé de matériel informatique ainsi que de logiciel pour **1 270 €**, dont 1 000 € pour le renouvellement des smartphones du service et des agents dans les écoles,
- **Le Musée de la Haute-Auvergne** sera équipé de matériel informatique ainsi que de logiciel pour **1 380 €**.

Opération : Vidéoprotection Urbaine

Dans le cadre du développement du système de vidéoprotection urbaine, pour lequel des demandes de subventions auprès de la Région ont été déposées, des crédits d'investissement sont proposés pour un montant de **43 700 €** avec une recette de **22 892 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Téléphonie – Informatique - NTIC	136 631 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
*Service : Téléphonie – Informatique - NTIC		
Administration Générale	20 032 €	/
Services Techniques	3 480 €	/
Médiathèque	7 080 €	/
Communication	1 380 €	/
Evènementiel	1 380 €	
Police Municipale	1 380 €	/
Service des Affaires Scolaires	1 270 €	/
Musée de la Haute Auvergne	1 380 €	/
* Opération : Vidéoprotection Urbaine	43 700 €	22 892 €

OBJET : 17) RENOVATION DE LA VOIRIE - AMENAGEMENTS URBAINS

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude PRIVAT

Cette rubrique comprend les services suivants :

- Equipements de voirie,
- Voirie communale,
- Espaces verts,
- Autres opérations d'aménagement urbain,
- Cimetières.

Les services d'entretien de la voirie communale et des espaces verts interviennent durant l'année et en fonction des saisons pour l'entretien, le nettoyage, la viabilité hivernale et les espaces verts. Le mode de gestion en régie se poursuivra encore cette année pour l'entretien des espaces verts accompagné d'un marché signé avec l'A.D.A.P.E.I. (marché réservé).

SERVICE : Equipements de voirie

FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à **8 000 €** (bornes recharge électrique).

INVESTISSEMENT

Les dépenses s'élèvent à **11 000 €** d'équipements de voiries (quilles, panneaux radar...)

SERVICE : Voirie communale

FONCTIONNEMENT

Le service voirie communale représente cette année une dépense en fonctionnement de **87 000 €** pour l'entretien, la réparation voirie et la peinture routière,

INVESTISSEMENT

Les dépenses s'élèvent à **197 458 €** dont :

- Voirie communale	152 458 €
- Etudes Avenue de la République	45 000 €

Les recettes s'élèvent à **18 049 €**.

SERVICE : Espaces verts

FONCTIONNEMENT

Les dépenses s'élèvent à **23 000 €** pour l'entretien des terrains et abords de voirie.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'outillage s'élèvent à **2 750 €**.

SERVICE : Fleurissement ville**INVESTISSEMENT**

Les dépenses s'élèvent à **20 000 €** pour l'achat de plantations et pour le renouvellement de marronniers.

SERVICE : Autres opérations d'aménagement urbain**INVESTISSEMENT**

Les dépenses s'élèvent à **162 150 €** dont :

- Pôle technique (poubelles...)	9 100 €
- Acquisition terrain Avenue du Lioran	26 000 €
- Nettoyage, pompage cuve Fuel Ancien terrain piscine	16 050 €
- Aménagement terrain pour CFI	4 000 €
- Etudes – Aménagement parking îlot Felgère	7 000 €
- Enveloppe - habitat en péril	100 000 €

SERVICE : Patrimoine - Fours municipaux**INVESTISSEMENT**

Les dépenses pour la réfection du petit patrimoine communal s'élèvent à **30 795 €** avec **17 386 €** de recettes prévisionnelles.

SERVICE : Cimetières**FONCTIONNEMENT**

Les deux cimetières de la commune font l'objet d'une démarche d'amélioration de leur entretien et de l'accueil des personnes in situ. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **14 476 €**.

Le montant des recettes de ce service est estimé à **2 200 €** pour la vente des concessions.

INVESTISSEMENT

Les dépenses pour des travaux s'élèvent à **34 004 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Equipements de voirie	/	8 000 €
*Service : Voirie communale	87 000 €	/
*Service : Espaces verts	23 000 €	/
*Service : Cimetières	14 476 €	2 200 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES

*Service : Equipements de voirie	11 000 €	/
*Service : Voirie communale	197 458 €	18 049 €
*Service : Espaces verts	2 750 €	/
*Service : Fleurissement ville	20 000 €	/
*Service : Autres opérations d'aménagement urbain	162 150 €	/
*Service : Patrimoine – Fours municipaux	30 795 €	17 386 €
*Service : Cimetières	34 004 €	/

OBJET : 18) PROGRAMME DE REQUALIFICATION ET DE REDYNAMISATION

RAPPORTEUR : Madame Annick MALLET

Afin de poursuivre le programme de requalification et de redynamisation de la Ville, il est proposé d'inscrire les crédits suivants :

SERVICE : Centre-bourg

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de crédits sont évaluées à **22 900 €** dont 10 000 € de subventions à l'association des commerçants.

INVESTISSEMENT

- Des crédits sont inscrits concernant les aides communales pour le cœur de ville à hauteur de **71 224 €** (rénovation des façades et des devantures commerciales, l'aide communale à la primo-accession, l'aide communale pour les propriétaires bailleurs),
- Des crédits sont inscrits pour la requalification de la Place d'Armes à hauteur de **1 193 077 €** pour la poursuite des travaux ainsi que des recettes à hauteur de **726 220 €**,
- Travaux d'étanchéité au parking des Agials pour **6 000 €**,
- Reprise du mur des Allées et garde-corps au square du centre - ville pour **14 500 €**,
- Achat d'une sono pour le Centre-Ville pour **10 200 €**.

SERVICE : Budget participatif

Des crédits sont inscrits dans le cadre du budget participatif à hauteur de **18 215 €** en section d'investissement et **15 550 €** en section de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Centre-Bourg	22 900 €	/
*Service : Budget participatif	15 550 €	/

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
*Service : Centre-Bourg	1 295 000 €	726 220 €
*Service : Budget participatif	18 215 €	/

OBJET : 19) PRESENTATION DU BUDGET PAR NATURE

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

Grâce à la rigueur de notre gestion, les prévisions du Budget Primitif 2025 permettent de respecter les orientations qui ont été définies à savoir :

- adapter au mieux les dépenses aux réalités socio-économiques,
- maintenir l'ensemble des services rendus à la population ,
- sécuriser la trajectoire financière de la commune et donc ses capacités futures à financer les investissements nécessaires à la préservation de son patrimoine,
- garantir le financement des priorités municipales, dans le respect de ses engagements électoraux (maintien des taux d'imposition et recours limité à l'emprunt).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Charges de gestion	5 277 299 €	5 234 112 €	5 294 992 €	+1.16%
Charges de personnel	4 445 697 €	4 586 385 €	4 753 325 €	+3.64%
Atténuation de produits	43 000 €	61 000 €	50 000 €	-18.03%
Charges financières	189 100 €	245 520 €	278 100 €	+13.27%
Autres dépenses	27 000 €	3 000 €	24 400 €	+713.33%
Dépenses réelles de fonctionnement	9 982 096 €	10 130 017 €	10 400 817 €	+2.67%
Opérations d'ordre	477 929 €	574 835 €	553 968 €	-3.63%
Excédent de fonctionnement	1 326 882 €	1 306 733 €	1 052 935 €	-19.42%
Total dépenses de fonctionnement	11 786 907 €	12 011 585 €	12 007 720 €	-0.03 %

1 (A) - DEPENSES REELLES

■ Chapitre 011 : Charges à caractère général

Petit équipement, fournitures de voirie, combustibles et carburants, énergie électrique, entretien, voies et réseaux bâtiments, assurances, ...

3 517 684 € en hausse de 2.2 % par rapport au BP 2024 (3 441 218 €).

■ Chapitre 012 : Charges de personnel

Rémunérations, charges de sécurité sociale et de prévoyance

4 753 325 € en hausse de 3.64 % par rapport aux BP 2024 (4 586 385 €). Les dépenses réelles ont été de 4 538 473 € au CA 2024.

Le budget 2025 a été établi en prenant en compte les éléments suivants :

⇒ La hausse des cotisations URSSAF + 22 000 €, CNRACL + 61 000 € (3% par an pendant 4 ans soit 244 000 €) ;

➤ La revalorisation du coût horaire du SMIC qui passe de 11.65 € à 11.88 € ;

➤ Les avancements d'échelon et de grade pour 10 000 €;

➤ Le renforcement des services techniques d'Avril à Septembre par une personne en insertion AICV pour un montant de 10 000 € ;

➤ Les remplacements d'agents en arrêt de longue maladie et accident de service pour 25 000 €;

➤ Le recrutement d'un apprenti graphiste pour 5 000 €.

■ Chapitre 014 : Atténuation de produits

50 000 € Cette dépense correspond entre autres au reversement au Syndicat Départemental d'Electrification du Cantal d'une partie de la taxe municipale sur l'électricité perçue par la Ville.

■ Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Subventions d'équilibre, subventions C.C.A.S, indemnités et frais de mission des élus, contingents et participations obligatoires...

1 777 307.64 € une baisse de -0.9 % par rapport au BP 2024 (1 792 894 €).

⇒ Cette somme intègre les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes :

*budget annexe Service Cinéma Delta : 46 050 € contre 66 480 € prévu en 2024 (réalisé 49 900 €),

*budget annexe Service Campings : 6 700 € contre 0 € en 2024 (réalisé 0 €),

*budget annexe Service Bus urbain : 37 926 € contre 30 780 € en 2024 (réalisé 36 780 €).

*budget annexe Service Transition écologique et économies d'énergie : 4 380 € contre 6 700 € prévue en 2024 (réalisé 6 700 €),

*budget annexe Centre de formation – La Vigière : 36 128.64 € contre 0 € en 2024 (réalisé 14 289 €).

⇒ Les subventions allouées aux associations sont maintenues à travers le vote d'une enveloppe globale d'environ 194 300 €. Le détail de la subvention par associations sera voté lors d'un prochain Conseil Municipal.

⇒ La subvention allouée au C.C.A.S. s'élève à 685 005 €.

- ⇒ La subvention allouée au S.D.I.S. s'élève à 370 733 €.
- ⇒ Les indemnités des élus s'élèvent à 109 200 €.
- ⇒ La participation au syndicat de gestion de l'aérodrome de Coltines est prévue pour 25 114 €.

■ **Chapitre 66 : Charges financières - Intérêts des emprunts**

278 100 € En 2024, les intérêts des emprunts prévisionnels s'élevaient à 245 520 € (réalisé 282 186 € en 2024).

En 2025, La structure de notre dette (capital restant dû) est composée de 70.70% d'emprunts à taux fixe, de 13.80% d'emprunts indexés sur le taux du livret A et de 15.50% d'emprunts à taux variable.

■ **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles**

24 400 € Titres annulés, remboursement.

10 400 816.64 € Total des dépenses réelles de Fonctionnement

1 (B) – DEPENSES : OPERATIONS D'ORDRE

■ **Chapitre 042 : Dotations aux amortissements**

553 968.22 €

■ **Chapitre 023 : Virement à la Section d'Investissement**

1 052 934.63 € pour mémoire Budget 2024 : 1 306 733 €

1 606 902.85 € Total des opérations d'ordre

12 007 719.49 € Total des dépenses de Fonctionnement

2 (A) - RECETTES REELLES

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Impôts / taxes	6 769 763 €	6 801 479 €	6 854 007 €	+0.77%
Dotations / Subventions	2 472 470 €	2 609 857 €	2 654 361 €	+1.71%
Recettes d'exploitation	1 695 860 €	1 802 877 €	1 767 296 €	-1.97%
Autres recettes	84 098 €	132 700 €	131 750 €	-0.72%
Recettes réelles de fonctionnement	11 022 191 €	11 346 913 €	11 407 414 €	+0.53%
Opérations d'ordre	224 568 €	313 548 €	282 299 €	-9.97%

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Excédent de fonctionnement	540 148 €	351 124 €	318 007 €	-9.43%
Total recettes de fonctionnement	11 786 907 €	12 011 585 €	12 007 720 €	-0.03%

■ **Chapitre 70 : Produits des Services**

472 900 € en hausse de 12 % par rapport au BP 2024 (422 415 €).
Redevances et diverses recettes.

■ **Chapitre 73 : Impôts et taxes**

6 854 007 € en hausse de 0.77 % par rapport au BP 2024 (6 801 479 €)
Contributions directes, compensation de la CF.E.- C.V.A.E. versée par la
Communauté de communes, taxes diverses.

Suite à la réforme en 2021, le produit de la T.H. est affecté au budget de l'Etat et la commune est compensée par de nouvelles ressources (TFB département). La commune perçoit toujours le produit de la T.H. sur les résidences secondaires.
Cette année les bases de la fiscalité sont revalorisées à hauteur de l'inflation soit 1.7%.

Les taux d'imposition cette année ne seront pas augmentés du fait de l'incertitude de l'impact du PLF sur les dotations globales de fonctionnement (après une baisse de 0.73% en 2024, de 1% en 2023, de 3.4% en 2022 et 0.2% en 2021).

Le produit fiscal attendu est de 5 062 768 € soit une hausse de 46 210 € par rapport au CA 2024.

La taxe sur l'électricité s'élève à 213 300 € et les droits de mutation à 150 000 €.

L'allocation compensatrice versée par St-Flour Communauté s'élève à 1 309 329 €.

■ **Chapitre 74 : Dotations et participations**

2 654 361 € en hausse de 1.71 % par rapport au BP 2024 (2 609 857 €)
Dotation forfaitaire (DGF), dotations de solidarité, subventions et participations
dont :

La Dotation Forfaitaire est de 1 185 333 € en 2025.

La dotation de solidarité rurale (DSR) est de 791 194 € et la dotation nationale de péréquation (DNP) est de 93 977 €. Ces chiffres constituent des montants prévisionnels dans l'attente des montants définitifs.

La compensation versée au titre des exonérations de taxe foncière est estimée à 245 135 €.

Les autres recettes concernent le versement du FCTVA en section de fonctionnement (22 200 €). L'aide de l'Etat allouée pour la délivrance des titres d'identité sécurisés (19 700 €) et des subventions pour animations diverses, expositions....

■ **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante (locations)**

1 294 396 € en baisse de 6.2 % par rapport au BP 2024 (1 380 462 €)

dont 1 117 730 € au titre du loyer de la Gendarmerie et 62 000 € au titre du loyer du centre des finances publiques.

■ **Chapitre 013 : Atténuation de charges**

128 750 € Remboursements sur rémunérations du personnel et sur charges de Sécurité Sociale.

■ **Chapitre 76 : Produits financiers**

0 € Revenus des valeurs mobilières de placement.

■ **Chapitre 77 : Produits exceptionnels**

3 000 € Remboursements de sinistres.

11 407 414 € Total des recettes réelles de Fonctionnement

■ **Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté**

318 006.76 € Résultat du budget Commune contre 351 124 € en 2024.

2 (B) – RECETTES : OPERATIONS D'ORDRE

■ **Chapitre 042 : Travaux en régie et amortissement de subvention**

265 975 € Travaux en régie (contre 278 713 € au BP 2024).

16 323.73 € Amortissement de subventions.

282 298.73 € Total des opérations d'ordre

12 007 719.49 € Total des recettes de Fonctionnement

La Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 12 007 719.49 € (contre 12 011 585 € en 2024).

**Dépenses réelles : 10 400 816.64 € + Opérations d'ordre 1 606 902.85 €
= 12 007 719.49 €**

**Recettes réelles : 11 725 420.76 € + Opérations d'ordre 282 298.73 €
= 12 007 719.49 €**

EPARGNE BRUTE : 1 324 604.12 € (contre 1 568 020 € en 2024).

L'Épargne Brute ainsi dégagée, permet d'assurer le remboursement du capital annuel de la dette de 997 927.29 € et d'ajouter un complément d'autofinancement net de 326 676.83 € (569 321 € en 2024).

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Immobilisations incorporelles	465 522 €	220 483 €	181 612 €	-17.63%
Immobilisations corporelles	368 554 €	388 924 €	463 217 €	+19.10%
Immobilisations en cours	3 168 894 €	2 915 394 €	2 121 644 €	-27.23%
Emprunts et dettes assimilées	993 450 €	998 699 €	997 927 €	-0.08%
Autres dépenses d'investissement	514 048 €	220 928 €	308 520	+39.65%
Dépenses réelles d'investissement	5 510 468 €	4 744 428 €	4 072 920 €	-14.15%
Opérations d'ordre	235 760 €	314 415 €	283 165 €	-9.94%
Déficit d'investissement	210 111 €	1 736 843 €	2 589 638 €	+49.10%
RAR	1 290 187 €	1 250 332 €	571 452 €	-54.30%
Total dépenses d'investissement	7 246 526 €	8 046 018 €	7 517 175	-6.57%

Solde d'exécution d'investissement reporté

2 589 637.50 € contre 1 736 843 € en 2024.

Remboursement du Capital des emprunts

997 927.29 € contre 998 699 € en 2024.

Dépenses d'équipement :

Le montant total des **Dépenses Réelles d'Investissement** s'élève à **4 072 920 €**.

Les dépenses d'équipement nouvelles s'élèvent à **3 074 993 €** dont 308 520 € correspondant au compte 204 (261 624 €) - 27 (32 079 €) - 45 (14 817 €).

Pour mémoire, les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à **571 451.56 €**.

La ventilation des crédits proposés est en partie la suivante :

1) **Politique d'aménagement de la ville et du cadre de vie, en intégrant la transition écologique**

- Travaux de requalification de la place d'Armes	1 193 077 €
- Voiries communales	152 458 €
- Etudes - Aménagement Avenue de la République	45 000 €
- Etudes - Accès aux berges du l'Ander	33 700 €

- Etudes - Aménagement parking ilot Felgère	7 000 €
- Plan de rénovation énergétique des bâtiments	21 327 €
- Réfection du petit patrimoine et murs communaux (mur des allées)	45 295 €
- Fleurissement de la ville	20 000 €
- Seuil du l'Ander-continuité écologique (études)	15 000 €
- Parking des Agials	6 000 €
- Mairie (escalier et palier intérieur)	6 400 €
- Acquisition de candélabres	20 000 €

2) Politique petite enfance et politique éducative

- Conception d'une nouvelle crèche municipale	420 000 €
- Travaux école Hugo Vialatte (chaufferie et débord de toit)	15 729 €
- Aménagements cour école Besserette (travaux)	9 568 €
- Réhabilitation du groupe scolaire Besserette	5 476 €
- Achats pour les services scolaires et périscolaires	7 445 €

3) Politique en faveur du dynamisme économique, commercial et associatif

3.1 économique et commercial

- Programmes d'aides à l'habitat (façades, primo accession...)	71 224 €
- LocObrac – Aménagement de la Gare	16 200 €

En complément du soutien à l'association des commerçants

3.2 associatif

- Construction de vestiaires – terrain de sport Volzac	14 817 €
- Aménagements au Stade René Jarlier	95 000 €
- Aménagements au gymnase de la fontlong	27 000 €

4) Politique de santé publique

- Aide installation professionnels de santé	10 000 €
---	----------

5) Politique d'action sociale et de solidarités

- Travaux portés par le CCAS pour l'aménagement des conditions d'accueil du public dans le bâtiment du CCAS
- Aménagement d'un terrain en vue d'un TFL (terrain familial) Pour les citoyens français itinérants

6) Politique culturelle, d'animation de la ville et d'événementiel

- Achat de mobilier et acquisition, conservation d'ouvrages au Musée	11 545 €
- Restauration d'œuvres	52 100 €
- Achats d'ouvrages et de mobilier pour la Médiathèque	22 850 €
- Mobilier et restauration d'œuvres aux Archives	3 500 €
- Exposition street art	10 000 €
- Sono du centre-ville	10 200 €
- Aménagements de la scène de la guinguette (en fonctionnement et en investissement)	6 668 €
- Equipement d'une scène au square du centre-ville	3 000 €
- Achat d'illuminations de fin d'année	5 000 €

	- Eglise St Vincent (rénovation portes entrée)	10 080 €
7)	Politique de tranquillité et sécurité publiques	
	- Modernisation et extension de la vidéoprotection	43 700 €
	- Equipements des agents de la police municipale	1 000 €
	- PPRM	6 000 €
8)	Politique d'accueil de la population et d'accompagnement dans les démarches	
	- Activation de l'identité numérique lors de la remise de la carte d'identité à l'usager L'application France Identité a pour vocation de lutter contre la fraude à l'identité et de simplifier les démarches administratives.	
	- Travaux portés par le CCAS pour l'aménagement des conditions d'accueil du public dans le bâtiment du CCAS	
9)	Politique en faveur de la citoyenneté et de la vie des quartiers	
	- Budget participatif (travaux)	18 215 €
	- Plateforme numérique en ligne + section fonctionnement (15 550 €)	
10)	Sécurité et conditions de travail du personnel	
	- Mise en œuvre du Document Unique (travaux)	35 000 €
11)	Politique en faveur de l'habitat	
	- Programmes d'aides à l'habitat (façades, ...) et lutte contre l'habitat indigne	100 000 €
12)	Diverses opérations	
	<i>12.1 de communication</i>	
	- Déploiement d'un nouveau site internet de la ville	2 250 €
	- Achat d'oriflammes	3 000 €
	<i>12.2 de système d'informatique</i>	
	- Matériels informatiques et logiciels	37 382 €
	<i>12.3 d'équipements des services pour le cadre de vie et l'événementiel</i>	
	- Achat d'équipement pour le Pôle technique (Extincteurs, panneaux, quilles, débroussailleuses, chaises, tables, plissons, coffrets électrique, poubelles...)	66 086 €
	- Achat de matériels roulants	54 000 €
	- Acquisition terrain Avenue du Lioran	26 000 €
	<i>12.4 de travaux pour les espaces et bâtiments publics</i>	
	- Bâtiment des services techniques	39 489 €
	- Cimetières	34 004 €
	- Gendarmerie (remplacement chaudières)	44 260 €
	- Palais de justice (révision toiture)	77 442 €
	Diverses mises en sécurité	

RECETTES REELLES

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Subvention d'investissement	1 821 225 €	1 465 907 €	860 499 €	-41.30%
Emprunt et dettes assimilées	945 000 €	975 000 €	980 000 €	+0.51%
Dotations, fonds divers et réserves	1 425 328 €	1 658 311 €	2 137 260 €	+28.88%
<i>Dont 1068</i>	1 051 328 €	1 093 311 €	1 459 260 €	+33.47%
Autres recettes d'investissement	790 000 €	170 500 €	229 817 €	+34.79%
Recettes réelles d'investissement	4 981 553 €	4 269 718 €	4 207 576 €	-1.46%
Opérations d'ordre	489 121 €	575 703 €	554 835 €	-3.62%
Excédent d'investissement	1 326 882 €	1 306 733 €	1 052 935 €	-19.42%
RAR	448 970 €	1 893 864 €	1 701 829 €	-10.14%
Total recettes d'investissement	7 246 526 €	8 046 018 €	7 517 175 €	-6.57%

Chapitre 10 : Dotations fonds réserves **2 137 259.67 €** dont :

1 459 259.67 € Excédent de fonctionnement capitalisé.
648 000 € F.C.T.V.A. au titre de 2024.
30 000 € Taxe d'aménagement.

Chapitre 13 : Subventions d'Investissement et dotations.

860 499 € Subventions obtenues auprès de l'Etat, la Région, l'Europe, le Département et la Communauté des communes (contre 1 465 907 € au BP 2024).

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées.

Il est proposé que la Ville souscrive un emprunt de **980 000 €** pour l'ensemble des projets (réhabilitation place d'Armes, nouvelle crèche collective, travaux de voirie ...)

Ce montant demeure inférieur au montant du capital des emprunts remboursés par la Ville cette année.

Chapitre 4 : Autres recettes d'investissement.

14 816.90 € Aménagement des vestiaires stade de Volzac

Chapitre 024 : Produits des cessions.

215 000 € Ventes diverses.

Pour mémoire, les restes à réaliser s'élèvent en recettes à **1 701 829.39 €**.

Le montant total des **Recettes Réelles d'Investissement** s'élève à **4 207 576 €**.

MOUVEMENTS D'ORDRE

DEPENSES

Le montant total des **Dépenses de Mouvements d'Ordre** s'élève à **283 165.39 €**.

RECETTES

Le montant total des **Recettes de Mouvements d'Ordre** s'élève à **1 607 769.51 €**.

La Section d'Investissement du Budget Primitif 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 7 517 174.47 € contre 8 046 018 € en 2024 (reports compris).

Dépenses Réelles 6 662 557.52 € + reports 571 451.56 € + Dépenses d'Ordre 283 165.39 € = 7 517 174.47 €

Recettes Réelles 4 207 575.57 € + reports 1 701 829.39 € + Recettes d'Ordre 1 607 769.51 € = 7 517 174.47 €

En conclusion, le Budget Primitif 2025 répond à nos objectifs de poursuivre le redressement financier de notre ville et de remettre à niveau nos équipements.

Ce Budget Primitif 2025 nous permet :

- 1) DE REALISER des équipements pour un montant de 2 503 541 €.**
- 2) DE DEGAGER une épargne brute supérieure au remboursement du capital de la dette.**
- 3) DE CONTRACTER un emprunt de 980 000 €.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- ADOPTE le Budget Primitif 2025 de la Commune.

POUR : 25 voix

ABSTENTION : 1 (Madame Christiane MEYRONEINC)

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.


Le Maire,

Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 309 174,94	571 451,56	0,00	4 356 085,41	4 356 085,41	0,00	4 356 085,41	4 927 536,97
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	162 121,93	0,00	0,00	24 452,00	24 452,00	0,00	24 452,00	24 452,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	83 508,61	4 950,03	0,00	101 223,62	101 223,62	0,00	101 223,62	106 173,65
21 Immobilisations corporelles	84 751,26	839,00	0,00	94 220,00	94 220,00	0,00	94 220,00	95 059,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	53 433,93	0,00	0,00	161 600,00	161 600,00	0,00	161 600,00	161 600,00
Total des opérations d'équipement (3)	4 250 802,94	565 662,53	0,00	2 646 600,75	2 646 600,75	0,00	2 646 600,75	3 212 263,28
Total des dépenses d'équipement	4 634 618,67	571 451,56	0,00	3 028 096,37	3 028 096,37	0,00	3 028 096,37	3 599 547,93
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	39 173,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	998 699,00	0,00	0,00	997 927,29	997 927,29	0,00	997 927,29	997 927,29
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	4 883,33	0,00	0,00	32 079,46	32 079,46	0,00	32 079,46	32 079,46
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	1 042 755,95	0,00	0,00	1 030 006,75	1 030 006,75	0,00	1 030 006,75	1 030 006,75
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	317 385,41	0,00	0,00	14 816,90	14 816,90	0,00	14 816,90	14 816,90
Total des dépenses réelles	5 994 760,03	571 451,56	0,00	4 072 920,02	4 072 920,02	0,00	4 072 920,02	4 644 371,58
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	313 547,91			283 165,39	283 165,39		283 165,39	283 165,39
041 Opérations patrimoniales (7)	867,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	314 414,91			283 165,39	283 165,39		283 165,39	283 165,39

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

2 589 637,50

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			7 517 174,47
Total des dépenses d'investissement cumulées								

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
TOTAL	6 952 706,63	1 701 829,39	4 356 085,41	4 356 085,41	6 057 914,80
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 559 771,47	1 331 829,39	860 499,00	860 499,00	2 192 328,39
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	975 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 534 771,47	1 331 829,39	1 840 499,00	1 840 499,00	3 172 328,39
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	565 000,00	0,00	678 000,00	678 000,00	678 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	607 500,00	370 000,00	215 000,00	215 000,00	585 000,00
Total des recettes financières	1 172 500,00	370 000,00	893 000,00	893 000,00	1 263 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	363 000,00	0,00	14 816,90	14 816,90	14 816,90
Total des recettes réelles	5 070 271,47	1 701 829,39	2 748 315,90	2 748 315,90	4 450 145,29
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 306 732,61		1 052 934,63	1 052 934,63	1 052 934,63
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	574 835,55		554 834,88	554 834,88	554 834,88
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	867,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 882 435,16		1 607 769,51	1 607 769,51	1 607 769,51

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) **0,00**

Affectation au compte 1068 (8) **1 459 259,67**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	7 517 174,47
Total des recettes d'investissement cumulées					7 517 174,47

(1) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 011 585,31	0,00	0,00	12 007 719,49	12 007 719,49	0,00	12 007 719,49	12 007 719,49
011	Charges à caractère général (3)	3 441 218,44	0,00	0,00	3 517 684,00	3 517 684,00	0,00	3 517 684,00	3 517 684,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 586 385,00	0,00		4 753 325,00	4 753 325,00		4 753 325,00	4 753 325,00
014	Atténuations de produits	61 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 792 893,71	0,00	0,00	1 777 307,64	1 777 307,64	0,00	1 777 307,64	1 777 307,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	9 881 497,15	0,00	0,00	10 098 316,64	10 098 316,64	0,00	10 098 316,64	10 098 316,64
66	Charges financières	245 520,00	0,00		278 100,00	278 100,00		278 100,00	278 100,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00		24 400,00	24 400,00		24 400,00	24 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	248 520,00	0,00	0,00	302 500,00	302 500,00		302 500,00	302 500,00
	Total des dépenses réelles	10 130 017,15	0,00	0,00	10 400 816,64	10 400 816,64	0,00	10 400 816,64	10 400 816,64
023	Virement à la section d'investissement	1 306 732,61			1 052 934,63	1 052 934,63		1 052 934,63	1 052 934,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	574 835,55			553 968,22	553 968,22		553 968,22	553 968,22
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 881 568,16			1 606 902,85	1 606 902,85		1 606 902,85	1 606 902,85

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

12 007 719,49

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	11 660 460,91	0,00	11 689 712,73	11 689 712,73	11 689 712,73
013	Atténuations de charges (2)	129 700,00	0,00	128 750,00	128 750,00	128 750,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	422 415,00	0,00	472 900,00	472 900,00	472 900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 402 000,00	0,00	1 396 069,00	1 396 069,00	1 396 069,00
731	Fiscalité locale	5 399 479,00	0,00	5 457 938,00	5 457 938,00	5 457 938,00
74	Dotations et participations (2)	2 609 857,00	0,00	2 654 361,00	2 654 361,00	2 654 361,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 380 462,00	0,00	1 294 396,00	1 294 396,00	1 294 396,00
	Total des recettes de gestion des services	11 343 913,00	0,00	11 404 414,00	11 404 414,00	11 404 414,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes réelles	11 346 913,00	0,00	11 407 414,00	11 407 414,00	11 407 414,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	313 547,91		282 298,73	282 298,73	282 298,73
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	313 547,91		282 298,73	282 298,73	282 298,73

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	318 006,76
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 007 719,49
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 25

Contre :

Abstentions : 1

Date de convocation : 02/04/2025



Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Flour, le 15/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Flour, le 15/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AMAT Corinne	
BOULDOIRES Eric	A
BOUT Mathilde	
DELCROS Frédéric	[Signature]
DELEPINE Bonnie	[Signature]
DELPUECH Géraud	
EL MAROUANI Tarek	
FERNANDEZ Nicolas	
GRAS Jérôme	
GRENIER Christian	
GUIBERT Martine	
JOUVE Jean-Pierre	[Signature]
LAROUSSINIE Jonathan	[Signature]
LESTEVEN Nathalie	[Signature]
MALLET Annick	[Signature]
MEYRONEINC Christiane	[Signature]
MOURET Yannick	[Signature]
MURAT Marie Pierre	[Signature]
NEGRE Marine	[Signature]

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

NIOCEL-JULHES Emmanuelle	
PAROU Florie	
PERRIN Jean-Luc	
PETITIMBERT Marie	
POUGNET Marc	
PRIVAT Jean-Claude	
RENAUD Patricia	
TEISSEDE Bruno	
VICARD Maryline	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/4/2025, et de la publication le 17/4/2025
 A Saint-Flour le 17/4/2025



(1) Indiquer « le présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Note de synthèse
Budget Primitif

SAINT-FLOUR

BP 2025

SOMMAIRE

A. Section de fonctionnement

1 (A) Les dépenses réelles de fonctionnement

2 (A) Les recettes réelles de fonctionnement

B. Section d'investissement

1 (B) Les dépenses réelles d'investissement

2.(B) Les recettes réelles d'investissement

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune.

Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. L'année de renouvellement municipale un délai supplémentaire est accordé aux collectivités qui peuvent le voter jusqu'au 30 avril.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la commune. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours ou à venir. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

L'article L1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : " Le budget de la commune territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice".

Un budget est soumis à certains principes budgétaires :

- Annualité
- Universalité
- Unité
- Equilibre
- Antériorité

A noter, au cours de la préparation budgétaire et de l'élaboration du budget primitif, il est conseillé d'adopter une vision plus pessimiste sur les recettes et une vision optimiste sur les dépenses.

A Section de fonctionnement

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Charges de gestion	5 277 299 €	5 234 112 €	5 294 992 €	+1.16%
Charges de personnel	4 445 697 €	4 586 385 €	4 753 325 €	+3.64%
Atténuation de produits	43 000 €	61 000 €	50 000 €	-18.03%
Charges financières	189 100 €	245 520 €	278 100 €	+13.27%
Autres dépenses	27 000 €	3 000 €	24 400 €	+713.33%
Dépenses réelles de fonctionnement	9 982 096 €	10 130 017 €	10 400 817 €	+2.67%
Opérations d'ordre	477 929 €	574 835 €	553 968 €	-3.63%
Excédent de fonctionnement	1 326 882 €	1 306 733 €	1 052 935 €	-19.42%
Total dépenses de fonctionnement	11 786 907 €	12 011 585 €	12 007 720 €	-0.03 %

1 (A) - DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

■ **Chapitre 011 : Charges à caractère général**

Petit équipement, fournitures de voirie, combustibles et carburants, énergie électrique, entretien, voies et réseaux bâtiments, assurances, ...

3 517 684 € en hausse de 2.2 % par rapport au BP 2024 (3 441 218 €).

■ **Chapitre 012 : Charges de personnel**

Rémunérations, charges de sécurité sociale et de prévoyance

4 753 325 € en hausse de 3.64 % par rapport aux BP 2024 (4 586 385 €). Les dépenses réelles ont été de 4 538 473 € au CA 2024.

Le budget 2025 a été établi en prenant en compte les éléments suivants :

- ⇒ La hausse des cotisations URSSAF + 22 000 €, CNRACL + 61 000 € (3% par an pendant 4 ans soit 244 000 €) ;
- ⇒ La revalorisation du coût horaire du SMIC qui passe de 11.65 € à 11.88 € ;
- ⇒ Les avancements d'échelon et de grade pour 10 000 € ;
- ⇒ Le renforcement des services techniques d'Avril à Septembre par une personne en insertion AICV pour un montant de 10 000 € ;
- ⇒ Les remplacements d'agents en arrêt de longue maladie et accident de service pour 25 000 € ;
- ⇒ Le recrutement d'un apprenti graphiste pour 5 000 €.

■ **Chapitre 014 : Atténuation de produits**

50 000 € Cette dépense correspond entre autres au reversement au Syndicat Départemental d'Electrification du Cantal d'une partie de la taxe municipale sur l'électricité perçue par la Ville.

■ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Subventions d'équilibre, subventions C.C.A.S, indemnités et frais de mission des élus, contingents et participations obligatoires...

1 777 307.64 € une baisse de -0.9 % par rapport au BP 2024 (1 792 894 €).

- ⇒ Cette somme intègre les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes :
 - *budget annexe Service Cinéma Delta : 46 050 € contre 66 480 € prévu en 2024 (réalisé 49 900 €),
 - *budget annexe Service Campings : 6 700 € contre 0 € en 2024 (réalisé 0 €),
 - *budget annexe Service Bus urbain : 37 926 € contre 30 780 € en 2024 (réalisé 36 780 €).
 - *budget annexe Service Transition écologique et économies d'énergie : 4 380 € contre 6 700 € prévue en 2024 (réalisé 6 700 €),
 - *budget annexe Centre de formation – La Vigière : 36 128.64 € contre 0 € en 2024 (réalisé 14 289 €).

⇒ Les subventions allouées aux associations sont maintenues à travers le vote d'une enveloppe globale d'environ 194 300 €. Le détail de la subvention par associations sera voté lors d'un prochain Conseil Municipal.

⇒ La subvention allouée au C.C.A.S. s'élève à 685 005 €.

⇒ La subvention allouée au S.D.I.S. s'élève à 370 733 €.

⇒ Les indemnités des élus s'élèvent à 109 200 €.
 ⇒ La participation au syndicat de gestion de l'aérodrome de Coltines est prévue pour 25 114 €.

■ **Chapitre 66 : Charges financières - Intérêts des emprunts**

278 100 € En 2024, les intérêts des emprunts prévisionnels s'élevaient à 245 520 € (réalisé 282 186 € en 2024).

En 2025, La structure de notre dette (capital restant dû) est composée de 70.70% d'emprunts à taux fixe, de 13.80% d'emprunts indexés sur le taux du livret A et de 15.50% d'emprunts à taux variable.

■ **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles**

24 400 € Titres annulés, remboursement.

10 400 816.64 € Total des dépenses réelles de Fonctionnement

1 (B) – DEPENSES : OPERATIONS D'ORDRE

■ **Chapitre 042 : Dotations aux amortissements**

553 968.22 €

■ **Chapitre 023 : Virement à la Section d'Investissement**

1 052 934.63 € pour mémoire Budget 2024 : 1 306 733 €

1 606 902.85 € Total des opérations d'ordre

12 007 719.49 € Total des dépenses de Fonctionnement

2 (A) RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Impôts / taxes	6 769 763 €	6 801 479 €	6 854 007 €	+0.77%
Dotations / Subventions	2 472 470 €	2 609 857 €	2 654 361 €	+1.71%
Recettes d'exploitation	1 695 860 €	1 802 877 €	1 767 296 €	-1.97%
Autres recettes	84 098 €	132 700 €	131 750 €	-0.72%
Recettes réelles de fonctionnement	11 022 191 €	11 346 913 €	11 407 414 €	+0.53%
Opérations d'ordre	224 568 €	313 548 €	282 299 €	-9.97%
Excédent de fonctionnement	540 148 €	351 124 €	318 007 €	-9.43%
Total recettes de fonctionnement	11 786 907 €	12 011 585 €	12 007 720 €	-0.03%

■ **Chapitre 70 : Produits des Services**

472 900 € en hausse de 12 % par rapport au BP 2024 (422 415 €).
Redevances et diverses recettes.

■ **Chapitre 73 : Impôts et taxes**

6 854 007 € en hausse de 0.77 % par rapport au BP 2024 (6 801 479 €)
Contributions directes, compensation de la C.F.E.- C.V.A.E. versée par la
Communauté de communes, taxes diverses.

Suite à la réforme en 2021, le produit de la T.H. est affecté au budget de l'Etat et la commune est compensée par de nouvelles ressources (TFB département). La commune perçoit toujours le produit de la T.H. sur les résidences secondaires.
Cette année les bases de la fiscalité sont revalorisées à hauteur de l'inflation soit 1.7%.

Les taux d'imposition cette année ne seront pas augmentés du fait de l'incertitude de l'impact du PLF sur les dotations globales de fonctionnement (après une baisse de 0.73% en 2024, de 1% en 2023, de 3.4% en 2022 et 0.2% en 2021).

Le produit fiscal attendu est de 5 062 768 € soit une hausse de 46 210 € par rapport au CA 2024.

La taxe sur l'électricité s'élève à 213 300 € et les droits de mutation à 150 000 €.

L'allocation compensatrice versée par St-Flour Communauté s'élève à 1 309 329 €.

■ **Chapitre 74 : Dotations et participations**

2 654 361 € en hausse de 1.71 % par rapport au BP 2024 (2 609 857 €)
Dotation forfaitaire (DGF), dotations de solidarité, subventions et participations
dont :

La Dotation Forfaitaire est de 1 185 333 € en 2025.

La dotation de solidarité rurale (DSR) est de 791 194 € et la dotation nationale de péréquation (DNP) est de 93 977 €. Ces chiffres constituent des montants prévisionnels dans l'attente des montants définitifs.

La compensation versée au titre des exonérations de taxe foncière est estimée à 245 135 €.

Les autres recettes concernent le versement du FCTVA en section de fonctionnement (22 200 €). L'aide de l'Etat allouée pour la délivrance des titres d'identité sécurisés (19 700 €) et des subventions pour animations diverses, expositions....

■ **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante (locations)**

1 294 396 € en baisse de 6.2 % par rapport au BP 2024 (1 380 462 €)
dont 1 117 730 € au titre du loyer de la Gendarmerie et 62 000 € au titre du loyer
du centre des finances publiques.

■ **Chapitre 013 : Atténuation de charges**

128 750 € Remboursements sur rémunérations du personnel et sur charges de
Sécurité Sociale.

■ **Chapitre 76 : Produits financiers**

0 € Revenus des valeurs mobilières de placement.

■ **Chapitre 77 : Produits exceptionnels**

3 000 € Remboursements de sinistres.

11 407 414 € Total des recettes réelles de Fonctionnement

■ **Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté**

318 006.76 € Résultat du budget Commune contre 351 124 € en 2024.

2 (B) – RECETTES : OPERATIONS D'ORDRE

■ **Chapitre 042 : Travaux en régie et amortissement de subvention**

265 975 € Travaux en régie (contre 278 713 € au BP 2024).

16 323.73 € Amortissement de subventions.

282 298.73 € Total des opérations d'ordre

12 007 719.49 € Total des recettes de Fonctionnement

La Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 12 007 719.49 € (contre 12 011 585 € en 2024).

**Dépenses réelles : 10 400 816.64 € + Opérations d'ordre 1 606 902.85 €
= 12 007 719.49 €**

**Recettes réelles : 11 725 420.76 € + Opérations d'ordre 282 298.73 €
= 12 007 719.49 €**

EPARGNE BRUTE : 1 324 604.12 € (contre 1 568 020 € en 2024).

L'Épargne Brute ainsi dégagée, permet d'assurer le remboursement du capital annuel de la dette de 997 927.29 € et d'ajouter un complément d'autofinancement net de 326 676.83 € (569 321 € en 2024).

B Section d'investissement

1 (B) DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Immobilisations incorporelles	465 522 €	220 483 €	181 612 €	-17.63%
Immobilisations corporelles	368 554 €	388 924 €	463 217 €	+19.10%
Immobilisations en cours	3 168 894 €	2 915 394 €	2 121 644 €	-27.23%
Emprunts et dettes assimilées	993 450 €	998 699 €	997 927 €	-0.08%
Autres dépenses d'investissement	514 048 €	220 928 €	308 520	+39.65%
Dépenses réelles d'investissement	5 510 468 €	4 744 428 €	4 072 920 €	-14.15%
Opérations d'ordre	235 760 €	314 415 €	283 165 €	-9.94%
Déficit d'investissement	210 111 €	1 736 843 €	2 589 638 €	+49.10%
RAR	1 290 187 €	1 250 332 €	571 452 €	-54.30%
Total dépenses d'investissement	7 246 526 €	8 046 018 €	7 517 175	-6.57%

Solde d'exécution d'investissement reporté

2 589 637.50 € contre 1 736 843 € en 2024.

Remboursement du Capital des emprunts

997 927.29 € contre 998 699 € en 2024.

Dépenses d'équipement :

Le montant total des **Dépenses Réelles d'Investissement** s'élève à **4 072 920 €**.

Les dépenses d'équipement nouvelles s'élèvent à **3 074 993 €** dont 308 520 € correspondant au compte 204 (261 624 €) - 27 (32 079 €) - 45 (14 817 €).

Pour mémoire, les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à **571 451.56 €**.

La ventilation des crédits proposés est en partie la suivante :

1) **Politique d'aménagement de la ville et du cadre de vie, en intégrant la transition écologique**

- Travaux de requalification de la place d'Armes	1 193 077 €
- Voiries communales	152 458 €
- Etudes - Aménagement Avenue de la République	45 000 €
- Etudes - Accès aux berges du l'Ander	33 700 €
- Etudes - Aménagement parking îlot Felgère	7 000 €
- Plan de rénovation énergétique des bâtiments	21 327 €
- Réfection du petit patrimoine et murs communaux (mur des allées)	45 295 €
- Fleurissement de la ville	20 000 €

-	Seuil du l'Ander-continuité écologique (études)	15 000 €
-	Parking des Agials	6 000 €
-	Mairie (escalier et palier intérieur)	6 400 €
-	Acquisition de candélabres	20 000 €
2)	Politique petite enfance et politique éducative	
-	Conception d'une nouvelle crèche municipale	420 000 €
-	Travaux école Hugo Vialatte (chaufferie et débord de toit)	15 729 €
-	Aménagements cour école Besserette (travaux)	9 568 €
-	Réhabilitation du groupe scolaire Besserette	5 476 €
-	Achats pour les services scolaires et périscolaires	7 445 €
3)	Politique en faveur du dynamisme économique, commercial et associatif	
	<i>3.1 économique et commercial</i>	
-	Programmes d'aides à l'habitat (façades, primo accession...)	71 224 €
-	LocObrac – Aménagement de la Gare	16 200 €
	En complément du soutien à l'association des commerçants	
	<i>3.2 associatif</i>	
-	Construction de vestiaires – terrain de sport Volzac	14 817 €
-	Aménagements au Stade René Jarlier	95 000 €
-	Aménagements au gymnase de la fontlong	27 000 €
4)	Politique de santé publique	
-	Aide installation professionnels de santé	10 000 €
5)	Politique d'action sociale et de solidarités	
-	Travaux portés par le CCAS pour l'aménagement des conditions d'accueil du public dans le bâtiment du CCAS	
-	Aménagement d'un terrain en vue d'un TFL (terrain familial) Pour les citoyens français itinérants	
6)	Politique culturelle, d'animation de la ville et d'événementiel	
-	Achat de mobilier et acquisition, conservation d'ouvrages au Musée	11 545 €
-	Restauration d'œuvres	52 100 €
-	Achats d'ouvrages et de mobilier pour la Médiathèque	22 850 €
-	Mobilier et restauration d'œuvres aux Archives	3 500 €
-	Exposition street art	10 000 €
-	Sono du centre-ville	10 200 €
-	Aménagements de la scène de la guinguette (en fonctionnement et en investissement)	6 668 €
-	Equipement d'une scène au square du centre-ville	3 000 €
-	Achat d'illuminations de fin d'année	5 000 €
-	Eglise St Vincent (rénovation portes entrée)	10 080 €
7)	Politique de tranquillité et sécurité publiques	
-	Modernisation et extension de la vidéoprotection	43 700 €
-	Equipements des agents de la police municipale	1 000 €
-	PPRM	6 000 €

8) Politique d'accueil de la population et d'accompagnement dans les démarches

- Activation de l'identité numérique lors de la remise de la carte d'identité à l'utilisateur
L'application France Identité a pour vocation de lutter contre la fraude à l'identité et de simplifier les démarches administratives.

- Travaux portés par le CCAS pour l'aménagement des conditions d'accueil du public dans le bâtiment du CCAS

9) Politique en faveur de la citoyenneté et de la vie des quartiers

- Budget participatif (travaux) 18 215 €
- Plateforme numérique en ligne + section fonctionnement (15 550 €)

10) Sécurité et conditions de travail du personnel

- Mise en œuvre du Document Unique (travaux) 35 000 €

11) Politique en faveur de l'habitat

- Programmes d'aides à l'habitat (façades, ...) et lutte contre l'habitat indigne
100 000 €

12) Diverses opérations

12.1 de communication

- Déploiement d'un nouveau site internet de la ville 2 250 €
- Achat d'oriflammes 3 000 €

12.2 de système d'informatique

- Matériels informatiques et logiciels 37 382 €

12.3 d'équipements des services pour le cadre de vie et l'événementiel

- Achat d'équipement pour le Pôle technique 66 086 €
(Extincteurs, panneaux, quilles, débroussailleuses, chaises, tables, plissons, coffrets électrique, poubelles...)
- Achat de matériels roulants 54 000 €
- Acquisition terrain Avenue du Lioran 26 000 €

12.4 de travaux pour les espaces et bâtiments publics

- Bâtiment des services techniques 39 489 €
- Cimetières 34 004 €
- Gendarmerie (remplacement chaudières) 44 260 €
- Palais de justice (révision toiture) 77 442 €
Diverses mises en sécurité

2 (B) RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Année	2023 BP	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Subvention d'investissement	1 821 225 €	1 465 907 €	860 499 €	-41.30%
Emprunt et dettes assimilées	945 000 €	975 000 €	980 000 €	+0.51%
Dotations, fonds divers et réserves	1 425 328 €	1 658 311 €	2 137 260 €	+28.88%
<i>Dont 106B</i>	<i>1 051 328 €</i>	<i>1 093 311 €</i>	<i>1 459 260 €</i>	<i>+33.47%</i>
Autres recettes d'investissement	790 000 €	170 500 €	229 817 €	+34.79%
Recettes réelles d'investissement	4 981 553 €	4 269 718 €	4 207 576 €	-1.46%
Opérations d'ordre	489 121 €	575 703 €	554 835 €	-3.62%
Excédent d'investissement	1 326 882 €	1 306 733 €	1 052 935 €	-19.42%
RAR	448 970 €	1 893 864 €	1 701 829 €	-10.14%
Total recettes d'investissement	7 246 526 €	8 046 018 €	7 517 175 €	-6.57%

Chapitre 10 : Dotations fonds réserves **2 137 259.67 €** dont :

1 459 259.67 € Excédent de fonctionnement capitalisé.
648 000 € F.C.T.V.A. au titre de 2024.
30 000 € Taxe d'aménagement.

Chapitre 13 : Subventions d'Investissement et dotations.

860 499 € Subventions obtenues auprès de l'Etat, la Région, l'Europe, le Département et la Communauté des communes (contre 1 465 907 € au BP 2024).

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées.

Il est proposé que la Ville souscrive un emprunt de **980 000 €** pour l'ensemble des projets (réhabilitation place d'Armes, nouvelle crèche collective, travaux de voirie ...)

Ce montant demeure inférieur au montant du capital des emprunts remboursés par la Ville cette année.

Chapitre 4 : Autres recettes d'investissement.

14 816.90 € Aménagement des vestiaires stade de Volzac

Chapitre 024 : Produits des cessions.

215 000 € Ventes diverses.

Pour mémoire, les restes à réaliser s'élèvent en recettes à **1 701 829.39 €**.

Le montant total des **Recettes Réelles d'Investissement** s'élève à **4 207 576 €**.

MOUVEMENTS D'ORDRE

DEPENSES

Le montant total des **Dépenses de Mouvements d'Ordre** s'élève à **283 165.39 €**.

RECETTES

Le montant total des **Recettes de Mouvements d'Ordre** s'élève à **1 607 769.51 €**.

La Section d'Investissement du Budget Primitif 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 7 517 174.47 € contre 8 046 018 € en 2024 (reports compris).

**Dépenses Réelles 6 662 557.52 € + reports 571 451.56 € + Dépenses d'Ordre 283 165.39 €
= 7 517 174.47 €**

**Recettes Réelles 4 207 575.57 € + reports 1 701 829.39 € + Recettes d'Ordre 1 607 769.51 €
= 7 517 174.47 €**

En conclusion, le Budget Primitif 2025 répond à nos objectifs de poursuivre le redressement financier de notre ville et de remettre à niveau nos équipements.

Ce Budget Primitif 2025 nous permet :

- 1) DE REALISER des équipements pour un montant de 2 503 541 €.**
- 2) DE DEGAGER une épargne brute supérieure au remboursement du capital de la dette.**
- 3) DE CONTRACTER un emprunt de 980 000 €.**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale :

- D'ADOPTER le Budget Primitif 2025 de la Commune.**

